

yvelines

Le magazine du Conseil départemental

#37 | ÉTÉ 2021

NOUVELLE MANDATURE

Interview du Président

P. 12

CULTURE

10 bougies pour Les Yvelines font leur cinéma

P. 43

RURALITÉ

Ici, il fait bon vivre !



À lire en ligne

2021-2022

Pass⁺

hauts-de-seine • yvelines

Sport et culture : une carte pour tes loisirs !

De l'entrée en 6^e à la majorité,
le Département accompagne les jeunes :

- > Aides financières jusqu'à 80 euros et 100 euros pour les boursiers
- > Bons plans

Inscrivez-vous !



Yvelines • Hauts-de-Seine

www.passplus.fr
www.78-92.fr



Actualité

- 4 POINT DE VUE
- 6 EN DIRECT DES CANTONS
- 12 NOUVELLE MANDATURE
 - Interview du Président

En action !

- 26 JEUNESSE
 - Multiplier les activités extrascolaires grâce au Pass+
- 27 COLLÈGES
 - Éloquence : trouver sa voix
- 29 SOLIDARITÉS
 - Charline Roger, une étudiante au grand cœur
 - Les Yvelines réinventent les vacances
- 32 AMÉNAGEMENT
 - Comment crée-t-on une voie cyclable ?

Évasion

- 34 SPORTS
 - La Colline se prépare pour des Jeux au sommet
- 36 BALADES
 - Des témoins silencieux de l'histoire des Yvelines
- 38 SORTIES
 - Sortez plus et dépensez moins avec le Pass Malin



13



Dossier
Ici, il fait bon vivre !



28

Cohabitation étudiants/seniors



41

Les fontainiers, chorégraphes des grandes eaux de Versailles

- 40 LOISIRS
 - Vaucouleurs : un golf écolo et inclusif
- 42 CULTURE
 - Festival Eole : ils font swinguer les Yvelines
 - 10 bougies pour Les Yvelines font leur cinéma
- 44 RENCONTRE
 - De Montigny-le-Bretonneux à Tokyo en un tour de roue
- 46 TOURISME
 - Carte postale du... Tarte-Gaudran
- 47 MÉDIAS
- 48 AGENDA

Vos élus
Pratique

REPORTAGES, PHOTOS, VIDÉOS : RETROUVEZ LA SUITE DES ARTICLES EN LIGNE

yvelines-infos.fr



yvelines le département



Instagram



Flickr



LinkedIn

yvelines.fr



Twitter



YouTube YvelinesCG78

yvelines #37 2, place André Mignot, 78000 VERSAILLES – Tél : 01 39 07 78 78, **courriel** : editorial@yvelines.fr **Directeur de la publication** : Pierre Bédier **Rédacteur en chef** : Christophe Bertin **Rédaction** : Sophie Berguin, Chloé Bringuiet, Sandrine Gayet, Yves Fossey, Nicolas Théodet **Photos** : Nicolas Duprey (sauf mention indiquée) **Infographie** : Jean-Paul Devillers **Création et mise en pages** : [agencescoop.com](https://www.agencescoop.com) communication 12380-MEP **Impression** : Sib imprimerie **ISSN** : 2119-4467 Si vous ne recevez pas le magazine, contactez le distributeur : Par tél : 03 86 40 70 98 ou par courriel : adx214_qualite_po@adrexo.fr



COVID-19

« Se faire vacciner au Château de Versailles, C'EST MAGIQUE »

L'Orangerie métamorphosée en centre de vaccination éphémère. Cette opération originale a été rendue possible grâce à la mobilisation des bénévoles du Département, de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé. Dix mille Yvelinois ont été vaccinés dans ce cadre majestueux. Après Versailles, c'est le centre commercial Westfield Vélizy 2 qui se transforme en centre de vaccination de mi-juin à fin août, avec un objectif de 7 200 vaccinations par semaine. Pour cette nouvelle mission, 20 étudiants sont recrutés par le Département.

D'autres photos sur Flickr 







VERSAILLES 1

Beau succès pour les Olympiades du vivre-ensemble



Organisées par « l'Association Nouvelle du vivre ensemble » avec la Ville de Versailles et le Département des Yvelines, ces Olympiades permettent de poser un regard nouveau sur le handicap via des ateliers et des challenges sportifs et humains. Le 12 juin, cette fête a réuni plus de 500 personnes en situation de handicap et autant de personnes valides autour d'une palette très riche de sports et d'activités.



SARTROUVILLE

Un centre de loisirs à Maisons-Laffitte



En travaux depuis 2019, le nouveau centre du Clos Lainé accueille les enfants depuis quelques semaines. Ils peuvent se rendre dans ce nouveau bâtiment d'environ 700 m² directement depuis l'école. Au rez-de-chaussée, trois salles d'activités d'environ 50 m², une salle polyvalente de 80 m² et une salle de classe qui sera le nouveau dortoir. L'étage sera destiné aux bureaux et aux locaux techniques. D'un coût total de 2,5 M€, le projet a été financé à hauteur de 565 000 € par le Département.



VERNEUIL-SUR-SEINE

Le VaccY Bus a fait sa première escale à Saint-Nom-la-Bretèche

Le Département a lancé, fin mars, un véhicule itinérant afin de permettre aux personnes de plus de 75 ans qui vivent en zone rurale de se faire vacciner contre la Covid-19. Il a effectué différentes étapes afin de se rendre au plus près des habitants, éloignés des centres de vaccination. Son premier arrêt a été Saint-Nom-la-Bretèche. Plus de 1 300 seniors de Saint-Nom, Chavenay, Feucherolles et Crespières ont ainsi pu être vaccinés à proximité de chez eux.

PLAISIR

Hip-hop, santé et confiance en soi au collège Blaise-Pascal

Des élèves du collège Blaise-Pascal ont présenté au Théâtre Coluche de Plaisir le fruit de leur travail artistique porté par le Département pour aborder les thèmes de la santé et de la citoyenneté. Des ateliers d'éducation artistique ont également été proposés avec le concours de la compagnie Kâfig du Centre Chorégraphique de Créteil. À la clé : un beau spectacle de hip-hop. Merci à eux !

**LIMAY**

Avec La Seine à Vélo, roulez tranquille jusqu'à la mer



L'itinéraire cyclable La Seine à Vélo est ouvert depuis quelques mois, avec le soutien du Département des Yvelines. Cette véloroute explore huit départements le long de la Seine en reliant Paris au Havre et à Deauville. Son tracé passe par plusieurs communes du canton : Épône, Limay, Follainville-Dennemont (photo), Guernes et Saint-Martin-la-Garenne.



© C. Bringuier

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Des moutons s'invitent au collège du Bois d'Aulne



Début juin, les élèves de 6^e ont abandonné leur salle de classe le temps d'une journée. Direction les espaces verts du collège où des moutons ont élu domicile pour quelques jours. L'occasion d'aborder l'éco-citoyenneté sous un nouvel angle. Les équipes des Espaces verts du Département sont venues pour un atelier plantation. L'association Éco Mouton était également présente pour que les élèves puissent en apprendre plus sur le travail du berger.

**LES MUREAUX**

Des navettes 100 % autonomes dans les Yvelines



Après une expérimentation à Versailles Satory, le déploiement de Navetty chez ArianeGroup aux Mureaux a été lancé en mai 2021. Le site a été choisi car il s'étend sur 92 hectares et réunit tous les éléments de complexité d'une agglomération : ronds-points, passages piétons, stationnement... Il s'agit là d'une première étape primordiale et unique en Europe qui permettra de valider la technologie et le modèle économique, avant le déploiement du service à grande échelle qui sera initié sur voies publiques en vallée de Seine.



RAMBOUILLET



Préserver la biodiversité de la forêt de Rochefort

En partenariat avec l'association Espaces, le Département poursuit les travaux écologiques entamés en 2018 dans la forêt départementale de Rochefort-en-Yvelines. L'objectif est de préserver les landes de ce magnifique espace naturel sensible. Ce partenariat assuré en lien avec ActivityY', l'agence d'insertion du Département, permet de recruter huit personnes en 2021.



MANTES-LA-JOLIE

Première rentrée au nouveau collège de Mantes

Cette année, les élèves des collèges Cézanne et Chénier feront leur rentrée dans le nouveau collège de Mantes ! L'établissement de 13 000 m² est prêt pour les 600 nouveaux élèves. Un collège ouvert sur le monde extérieur qui saura accueillir les projets des collégiens.



VERSAILLES 2

Le Département donne la parole aux victimes de violences conjugales



Le groupe REVCO (réseau violences conjugales) porté par le Département et la Ville de Buc ont accompagné des victimes de violences conjugales et leurs enfants. Les femmes ont présenté avec des travailleurs sociaux, le 30 mai au théâtre de Buc, des tranches de vie émouvantes mais sans pathos dans la pièce « Quand les mots guérissent les maux ». Elles espèrent que leurs messages épargneront d'autres femmes, d'autres mères de famille.



TRAPPES

Le chantier d'enfouissement de la RN 10 est lancé

La première phase qui vient d'être engagée consiste à réaliser un pont provisoire à la hauteur de la mairie de Trappes avant de détruire l'actuel ouvrage qui enjambe la nationale. Le projet comprend également l'aménagement de deux giratoires à l'entrée et à la sortie de la ville. Viendra pour finir la construction d'un plateau urbain au-dessus de la voie dans le but de rejoindre le centre-ville au quartier des Merisiers. Le Département participe à hauteur de 10 M€ au financement de ce chantier dont le coût total est estimé à 95 M€.



MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Le vaccinodrome du vélodrome national fonctionne à plein régime



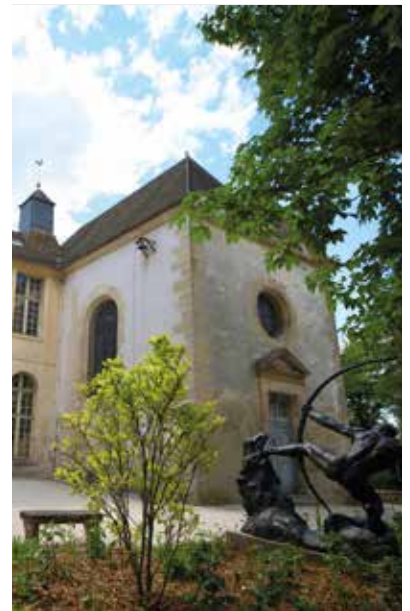
La campagne de vaccination est montée en puissance au printemps pour atteindre les 3 000 injections par jour. Des nocturnes ont même été lancées afin de proposer des créneaux supplémentaires. Pas moins de 400 personnes sont mobilisées sur place, notamment de nombreux professionnels de santé et personnels administratifs, afin d'accueillir les patients. Ce centre, situé à Saint-Quentin-en-Yvelines, aménagé au milieu de la piste où s'entraînent les cyclistes professionnels, est l'un des plus grands vaccinodromes d'Île-de-France.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Réouverture du Musée départemental Maurice Denis



Fermé depuis juillet 2018, le Musée départemental Maurice Denis rouvre ses portes au public à partir du 18 septembre. Lors des Journées du patrimoine, le musée ainsi que ses jardins seront comme neufs. Pour l'occasion, vous pourrez visiter gratuitement l'exposition « Maurice Denis : Bonheur rêvé » et flâner dans les jardins. L'exposition sera visible jusqu'au 29 mai 2022.



HOUILLES

Création de 56 logements sociaux



Depuis 2018, le Département des Yvelines soutient les communes carencées en logements sociaux. 33 ont déjà bénéficié de ce dispositif « Prévention Carences ». Trois nouvelles conventions ont été adoptées fin mai au profit de la commune de Houilles. Le Département s'engage à participer à la création de 56 logements sociaux pour un montant de 572 000 €.



POISSY

Le Parc du Peuple de l'Herbe sacré aux Victoires du Paysage

Situé à Carrières-sous-Poissy, ce parc est le fruit d'un long projet porté par le Département et la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Le plus grand espace naturel des Yvelines comprend : deux étangs, un observatoire ainsi que des équipements de loisirs et de découverte tels que la Maison des Insectes. Il vient d'être primé aux Victoires du Paysage, un concours national, créé par VAL'HOR, l'Interprofession française de l'horticulture et du paysage, qui récompense les aménagements paysagers.



BONNIÈRES-SUR-SEINE

Bréval sécurise ses routes

Après une demande de la commune de Bréval, qui souhaite sécuriser sa voirie, le Département des Yvelines a voté une subvention de 8 700 € pour l'achat d'équipements sur les routes de Boissy (RD 110) et du Hamel (RD 89). Cette subvention concerne des coussins berlinois et des écluses (voir photo). L'aide versée entre dans le cadre d'un programme d'aide exceptionnelle 2021-2023 aux communes de moins de 5 000 habitants pour un montant global de 2,2 M€ répartis sur l'ensemble du territoire.

SAINT-CYR-L'ÉCOLE

Concours « Avec ou 100 barrières » : le collège Jean Racine lauréat



En janvier 2021, le Département des Yvelines, en collaboration avec l'Académie de Versailles, organisait un concours vidéo pour permettre aux collégiens de créer des vidéos de sensibilisation aux gestes barrières. Le 11 juin, les lauréats ont été désignés. Parmi eux, nous retrouvons le collège Blaise Pascal de Plaisir qui remporte le prix « Sociable mais distant ». Cinq élèves de 3^e ont participé à la réalisation de la vidéo. Félicitations !



LE CHESNAY



Création d'une bretelle d'insertion sur l'A 12

Le Conseil départemental maintient ses actions d'amélioration de voirie. Fin mai, 11 M€ ont été votés pour soutenir les grands projets, notamment la création d'une bretelle d'insertion sur l'A 12 depuis la RD 7 sur la commune de Bailly, qui délestera efficacement le trafic dans le centre de Saint-Cyr-l'École, ou encore l'aménagement du carrefour RD 110-RD 928 à Magnanville et Mantes-la-Ville.





CHATOU



La commune fête le Tour de France et le vélo

Initiation au Trial et au Freestyle, pratique du handbike, atelier d'apprentissage du vélo... Chatou a célébré le vélo les 3 et 4 juillet. Une grand-messe avant l'arrivée du Tour de France qui a posé ses valises dans la cité de la boucle de Seine le 18 juillet. Point d'orgue de l'événement : la diffusion des documentaires du festival « TOUS EN SELLE ! ». Une soirée unique pour les Yvelines, qui se préparent à accueillir le Tour de France pour deux années supplémentaires et le départ du Paris-Nice jusqu'en 2025.

MAUREPAS



Venir en aide aux commerces pendant la crise

315 363 €, c'est la somme exacte qui a été versée aux commerçants du canton de Maurepas. Cette aide du Département des Yvelines a été votée en février dernier afin de soutenir les différents établissements victimes de la crise sanitaire dans le paiement de leur loyer. Au total, les commerçants yvelinois ont été aidés à hauteur de 14 M€.



AUBERGENVILLE

Accompagner les jeunes



Le Département, via ses Territoires d'action départementale, soutient les communes dans leurs projets de développement local et de prévention à destination des enfants et des familles. C'est dans ce cadre que la commune d'Aubergenville va pouvoir bénéficier d'une aide de 14 000 € pour animer son centre de proximité « La Capsule » à destination des enfants de 6 à 11 ans et « l'Espace Jeunes » qui propose toute l'année des animations pour aider les jeunes à se divertir et à s'épanouir.

Pierre Bédier :

« Le Département n'est pas seulement utile, il est d'une absolue modernité ! Pourquoi ? Parce qu'il répond à deux préoccupations criantes de nos concitoyens : le besoin de proximité et le besoin de solidarité »

Le Président du Département des Yvelines, réélu fin juin, revient sur les élections, le rôle et les missions de l'institution.

Quelle leçon tirez-vous des élections départementales qui viennent de s'achever ?

La majorité sortante que j'ai conduite, Ensemble pour les Yvelines, a gagné, comme en 2015, la totalité des cantons du Département. J'en éprouve une réelle satisfaction parce que c'est la preuve que la façon dont nous gérons ce département ne déplaît pas totalement aux Yvelinoises et aux Yvelinois ! Je suis très heureux de ce résultat. J'en remercie les électeurs. Je suis évidemment, comme toutes les personnes engagées en politique, attristé par l'immense abstention que nous avons connue. Mais, pardonnez-moi, tout a été fait pour aller dans ce sens ! Coupler le scrutin local des départementales avec les élections régionales était une erreur ; faire de ces scrutins un enjeu national était une faute. Pendant toute la campagne, on a entendu parler que de sécurité et d'immigration. Ce sont des sujets qui ont toute leur place dans le débat public mais qui sont tout de même à cent lieues des compétences départementales et régionales. On aurait pu parler de transports, de rénovation urbaine, des dangers d'une métropolisation non maîtrisée, du maintien d'une ruralité heureuse en Île-de-France, de ce que nos collectivités peuvent faire concrètement pour ralentir le dérèglement climatique. Au lieu de cela, on a eu un tour de chauffe pour l'élection présidentielle ! Je n'en veux pas aux abstentionnistes, j'en veux au microcosme politico-médiatico-sondomaniaque qui a réalisé ce tour



de passe-passe et qui, au passage, s'est bien pris les pieds dans le tapis.

La majorité écrasante dont vous disposez ne risque-t-elle pas de se traduire par une hégémonie ?

Je ne demande pas « pardon » d'avoir gagné ! Comme le disait, avec beaucoup d'humour, Charles Pasqua : « *On ne meurt pas d'une indigestion de voix.* » Mais l'une des explications de la victoire d'Ensemble pour les Yvelines, c'est sa capacité à rassembler. Nos conseillers représentent toutes les nuances de la droite et du centre, y compris le MODEM qui est dans la majorité présidentielle, y compris certains élus ouvertement membres de LREM. Ce n'est pas ce qui m'importe quand je donne mon avis sur les candidatures. Je n'ai que deux critères : je veux des femmes et des hommes qui connaissent notre territoire et ses réalités ; et je veux des gens qui ne considèrent pas que dépenser davantage d'argent public est la solution à tous les

problèmes. Point barre. J'ajoute que si la nouvelle majorité est pleinement en phase avec l'ancienne, elle est profondément renouvelée : la moitié des élus était là en 2015, l'autre moitié ce sont des nouveaux, y compris le plus jeune maire des Yvelines qui n'a que 27 ans. La continuité n'exclut ni la tolérance ni le changement ! Et ce sectarisme, pardonnez-moi de le dire, j'en suis la victime comme l'a montré ma propre élection où à l'exception courageuse des candidats Divers Gauche PCF, tous les candidats battus au premier tour ont refusé d'appeler à voter pour moi alors que j'étais opposé au Rassemblement national...

Depuis quelques années; on entend des voix parfois haut placées remettre en cause l'utilité ou l'existence du département. Que leur répondez-vous ?

À eux, pas grand-chose, car je les considère comme des ignorants, des démago-

gues ou les deux. Mais je voudrais que les gens ne se laissent pas prendre à ces tromperies. Le département a été créé il y a plus de deux siècles en se fondant d'ailleurs sur des réalités humaines et territoriales bien plus anciennes ; Paris c'est le territoire des Parisii, Vannes, chef-lieu du Morbihan, la ville des Vénètes... Les départements, les communes, l'État ce sont nos institutions, tissées par une histoire qui mérite le respect. Les intercommunalités, les régions – surtout ces immenses régions créées arbitrairement en 2015 –, l'Europe, sont des créations plus récentes, moins enracinées, plus technocratiques et, à mes yeux, moins efficaces pour répondre aux préoccupations des gens.

Oui, mais nous sommes en 2021...

Et en 2021 je vous réponds que le département n'est pas seulement utile, il est d'une absolue modernité ! Pourquoi ? Parce qu'il répond à deux préoccupations criantes de nos concitoyens : le besoin de proximité et le besoin de solidarité. Nos 42 élus sont, à deux exceptions, tous maires ou élus de nos villages et de nos villes, des grandes, des moyennes et des petites, des plus aisées et des plus pauvres. Ils connaissent leurs problèmes, leurs besoins et les aspirations variées de

leurs habitants. Nos politiques, nos décisions, nous les fondons sur toute cette connaissance de la réalité, pas sur une vision bureaucratique ou idéologique lointaine. Et la solidarité est dans nos gènes ! Pas seulement parce que nous gérons de nombreuses politiques sociales : l'insertion, la protection de l'enfance, l'autonomie des personnes âgées ou handicapées mais aussi parce que, grâce à notre capacité financière et à nos expertises, nous pouvons rééquilibrer les choses entre les territoires plus et moins riches, nous pouvons financer des investissements qu'aucune commune, qu'aucune intercommunalité, même parmi les plus prospères, ne serait en mesure de financer. Supprimer le département ou réduire son rôle, c'est inévitablement accroître les inégalités sociales et territoriales. Est-ce ce que l'on veut ?

Quel est le grand défi des années à venir pour les Yvelines ?

Nous avons un territoire formidable : un tiers urbanisé, un tiers agricole, un tiers forestier, aux portes de Paris. N'est-ce pas extraordinaire ? Nous sommes encore, malgré les ravages de la mondialisation, le premier département industriel d'Île-de-France, le deuxième département agricole d'une région qui importe plus de 90 % de

sa nourriture ; nous avons un tiers de la recherche privée de l'Île-de-France. Tout cela offre beaucoup d'opportunités mais nécessite aussi une grande vigilance pour protéger, pour équilibrer, pour développer intelligemment et harmonieusement, pour réparer aussi certaines erreurs du passé. Et nous sommes un peu seuls pour le faire ; l'État comme la Région privilégient depuis longtemps le nord et l'est de l'Île-de-France au détriment de l'ouest. Regardez le Métro du Grand Paris : pour nous une seule ligne, la dernière construite, et trois stations sur 68 et aucune garantie sur le prolongement de Versailles à Nanterre, pourtant le plus utile. Je ne veux pas qu'une vision égoïste de la métropole parisienne fasse des Yvelines le jardin de promenade des Parisiens ; le défi c'est de nous accrocher à la dynamique métropolitaine du Grand-Paris tout en préservant nos équilibres et notre qualité de vie yvelinoise.

Et à l'aube de ce mandat, quel est votre objectif ?

Je gère le département qui dépense le moins d'argent public par habitant mais qui investit le plus avec un faible endettement et qui est – allez, soyons modestes ! – l'un des plus innovants. Dans la plupart des domaines, nous faisons mieux avec moins parce que nous faisons différemment. Nous sommes économes de l'argent public mais nous ne gérons pas « à la Papa ». Nous travaillons comme une entreprise de services publics locaux, pas pour gagner de l'argent, ce n'est pas notre vocation, mais pour utiliser avec efficacité l'argent des Yvelinois. Et c'est ainsi que nous préparons l'avenir : il y a quelques jours, j'ai annoncé un plan d'investissement de 207 M€ dans la recherche, l'enseignement supérieur, la formation médicale et la santé, qui représente 75 % du financement de six projets majeurs répartis sur notre territoire... et nous espérons – sans aucune certitude – que l'État et la Région ensemble apporteront le quart manquant ! Investir beaucoup en s'endettant peu c'est tout simplement penser à nos enfants et petits-enfants ! Et dans la même logique je veux, dans les six ans à venir, faire des Yvelines une collectivité championne de la lutte contre le dérèglement climatique !



RURALITÉ





Ici, il fait bon vivre !

Ils ont choisi la campagne. Accentuée par la crise, la migration des populations urbaines vers des milieux ruraux s'est développée dans les Yvelines. Face à ce constat, le Département a choisi d'accompagner les petites communes dans leur adaptation...

À seulement quelques kilomètres de Paris, des paysages champêtres se dévoilent sous les yeux des habitants et des visiteurs. La beauté des Yvelines mêle l'Histoire et la Nature. Un patrimoine reconnu partout en France. Une étude de l'association « Villes et villages où il fait bon vivre » classe d'ailleurs 25 communes des Yvelines parmi les 500 premières villes où il fait bon vivre. Saint-Germain-en-Laye, Rambouillet, Plaisir ou Montigny-le-Bretonneux attestent de la diversité et de la richesse de notre territoire.

Ce classement révèle une autre fierté. Les Loges-en-Josas se positionnent à la 9^e place des villes de moins de 2 000 habitants. « *Notre commune bénéficie d'un bel équilibre. Un caractère rural affirmé, un environnement préservé et une proximité des services de grandes villes* », analyse Caroline Douce- rain, maire de la commune. Une douceur de vivre qui profite aux Yvelines. Si bien qu'en cette période de crise, les néoruraux sont de plus en plus nombreux à s'installer dans nos petits villages. Syndrome du confinement, possibilités de transports, foncier

plus abordable : les raisons sont nombreuses.

Répondre à ces attentes revêt un double enjeu. Assurer la pérennité des villages des Yvelines, en y apportant la modernité et les services attendus par cette nouvelle population, tout en cherchant à conserver l'aspect rural et traditionnel de nos communes. Rénover le patrimoine et installer la fibre, améliorer le maillage des mobilités et valoriser les produits agricoles locaux, conserver son aspect rural et encourager la vie associative... Trouver cet équilibre est parfois compliqué pour



les élus. Ces derniers doivent jongler entre une volonté d'entreprendre et des moyens financiers de plus en plus limités.

Fort de ce constat, le Département a décidé de jouer pleinement son rôle. Là où l'État se désengage, il accompagne les mairies dans ces changements. Contrats ruraux, triennal de voirie, fonds d'urgence, contrat Yvelines + ..., les aides sont nombreuses. Elles n'ont pour seul objectif que d'assurer la qualité de vie de tous les habitants des campagnes yvelinoises.

Nicolas Théodet



4 QUESTIONS À...

« Nous sommes dans la réalité du quotidien »

Pascal Poyer, maire de Perdreauville, commune de 648 habitants du canton de Bonnières-sur-Seine.

Pour vous, être maire, c'est quoi ?

C'est ne surtout pas viser une écharpe tricolore, un statut. Être maire, c'est un service public au service du public. Nous ne sommes pas dans les grandes idées, mais dans la réalité du quotidien, et c'est le pied ! On donne du bonheur aux gens lors de leur mariage par exemple. On les accompagne dans les moindres instants de leur vie.

Pourquoi Perdreauville connaît-elle une augmentation de population ?

J'avais fait le constat que notre commune vieillissait beaucoup trop. Il fallait réagir. Pour cela nous avons délivré une trentaine de permis de construire. Majoritairement pour des familles de trentenaires qui feront des enfants. Et puis, il y a l'arrivée du RER E à Mantes-la-Jolie. Le syndrome confinement et l'arrivée d'un tel outil attirent des populations nouvelles. Même nos anciennes habitations se vendent. Là, le profil est différent, il s'agit surtout de quadragénaires ou de quinquagénaires.

Comment une petite commune peut-elle s'adapter à ces changements ?

Depuis l'année dernière, les attentes des habitants sont totalement différentes. Les néoruraux viennent de villes, avec tous les services qui vont avec. Nous, on leur explique que



s'ils ont choisi Perdreauville, c'est pour sa ruralité.

Quelle est la clé pour rendre la commune vivante ?

Dans mes rêves les plus fous, j'espère qu'avec le rajeunissement de la population nous arriverons à faire de l'événementiel. Nous avons déjà un comité des fêtes et une association du patrimoine qui y travaillent. Mais le Graal, ce serait que les jeunes parents arrivés récemment s'impliquent autour de l'école. Pour cela, il faut des infrastructures. Ce que j'explique à mes nouveaux conseillers municipaux, c'est qu'il faut compter avec le Département. C'est la seule solution. Les contrats ruraux, le triennal de voirie..., toutes ces aides sont vitales pour nous et pour l'avenir de la commune.

N.T.

Face aux changements, **tout faire pour conserver une vie de village**

À l'instar des communes rurales de France, celles des Yvelines grossissent. Après plusieurs confinements, les néoruraux profitent de la proximité avec Paris pour se mettre au vert.



L'identité d'une ville passe par son animation. Écoles, commerces et associations y jouent un rôle primordial.

« Les maires des petites communes sont face à un paradoxe. Ils ont besoin de cette population néorurale qui arrive pour revitaliser leur village. Mais cette population a des exigences », explique Philippe Benassaya, ancien président d'IngénierY et député de la 11^e circonscription des Yvelines. Des transports, des équipements publics, des écoles et des crèches... Les demandes sont nombreuses. Pourtant, il est difficile d'obtenir un budget pour investir à la hauteur de ces besoins. Surtout lorsque l'État se désengage petit à petit. « Sans le contrat rural du Département et de la Région, ils ne peuvent rien faire », analyse le député. Malgré la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) allouée aux communes, il existe beaucoup d'aides émanant des autres collectivités

territoriales. Les contrats ruraux départementaux et régionaux, les fonds d'urgence dans les Yvelines, le contrat Yvelines+... Aujourd'hui, dans les Yvelines, ce sont plus de 450 projets qui sont en cours dans les communes rurales.

Des besoins qui évoluent

Quelques années auparavant, les demandes concernaient la rénovation d'équipements publics, bibliothèques ou écoles vétustes, mairies et salles des fêtes non adaptées aux normes pour les personnes en situation de handicap. Aujourd'hui, les choses ont changé. Les demandes concernent des projets d'urbanisme, la communication,

le numérique, ou encore le patrimoine. La vie dans les communes rurales évolue. Et si les élus en sont heureux, tous tiennent à garder l'identité de leur village.

Pour cela, le tissu associatif joue un rôle phare. Aux Loges-en-Josas, « nous n'avons pas de service culturel. Mais nous avons un comité des fêtes dirigé par 15 bénévoles. Il nous fait un programme annuel extraordinaire.

Cela coûte à la commune 20 000 € de subventions par an », explique Caroline Doucerein, la maire. Elle peut d'ailleurs s'enorgueillir d'accompagner une trentaine d'associations dynamiques. « Ce collectif donne de





l'attachement au territoire. Une identité », explique-t-elle.

Même réflexion un peu plus au sud, à Sainte-Mesme, en bordure de frontière yvelino-essonnienne. Isabelle Copetti entame son premier mandat. À son image, elle souhaite faire de la commune un village dynamique. Un pari compliqué compte tenu de la proximité avec Dourdan et de Rambouillet. Pourtant, la bibliothèque n'a jamais aussi bien fonctionné. Le « click and collect » organisé avec l'école, tout comme la kermesse, animent le village. « *En parallèle, nous accompagnons nos seniors. Nous projetons des cours d'informatique. Nous voulons avant tout un équilibre générationnel* », précise l'élue.

Point fort des communes rurales, la proximité avec la population fait des merveilles. Conscients de l'engagement de chacun, les maires souhaitent avant tout remercier les bénévoles. « *L'identité se crée avec*

la vie de village. Elle n'est possible que grâce à la solidarité des bénévoles. Tant qu'il y aura des gens prêts à s'investir dans le tissu associatif, je ne me fais aucun souci », explique Caroline Doucerain, qui

fera tout ce qu'elle peut pour accompagner ces associations dans leur développement et assurer à ses habitants de se sentir comme de véritables Logeois.

Nicolas Théodet





TRÈS HAUT DÉBIT

La fibre change le quotidien des habitants

Après cinq années de travaux et la pose, au printemps, du dernier kilomètre de câble à La Celle-les-Bordes, le Département des Yvelines est totalement équipé de la fibre. Pas moins de 676 500 foyers répartis dans 259 communes sont désormais raccordables au Très Haut Débit.

Ce déploiement impulsé par le Département est un atout. Il renforce l'attractivité des villes et villages et favorise le développement des espaces de co-working. Dotés de lieux de convivialité, de connexions Internet et de mobilier moderne, ce sont de véritables espaces de partage et d'échanges mais aussi de développement des réseaux professionnels.

Avec de nombreux atouts, cette solution de télétravail attire de plus en plus d'adeptes. De nombreux salariés et des entrepreneurs indépendants, qui privilégient désormais le travail à distance, s'y rendent régulièrement. C'est ainsi que plusieurs équipements de ce type sont en projet ou ont vu le jour entre autres à Crespières, Sainte-Mesme, Méré ou encore à Feucherolles et aux Mureaux. « Comme nous venons de bénéficier de

la fibre, nous allons créer à l'horizon 2022 un espace de co-working d'une capacité de six à huit personnes, prévient Isabelle Copetti, la maire de Sainte-Mesme. Sans le Très Haut Débit, nous n'aurions pas pu ouvrir ce service. »

Le village installe ce lieu dans le but de répondre aux attentes des habitants mais aussi de leur offrir des conditions de travail plus confortables. « Le télétravail à la maison, c'est compliqué, on est parfois seul ou on peut être dérangé par les enfants. Un espace de co-working permet de maintenir du lien social », poursuit l'élue.

Un outil du quotidien

Ce système est aussi un moyen d'attirer dans les communes rurales de nouveaux habitants désireux de se mettre au vert et de s'éloigner des grandes zones urbaines. C'est le cas à Crespières. Ce village de

1 500 habitants, niché entre Poissy et Plaisir, est très prisé. Il a été décidé d'aménager un espace de co-working dans l'ancien presbytère. « 57 % des habitants de la commune sont des cadres qui utilisent massivement le numérique pour leur travail », insiste Adriano Balarin, le maire. Et les usagers sont unanimes. La fibre a changé leur vie. « Le Très Haut Débit facilite le télétravail, on peut télécharger plus facilement des fichiers et participer à des visio-conférences, on ne peut plus se passer du numérique, c'est devenu un outil du quotidien », souligne l'un d'eux. Par ailleurs, beaucoup sont favorables à la création d'espaces de co-working. « Le télétravail va certainement s'inscrire dans la durée et l'implantation de lieux dédiés est aussi bénéfique pour le climat. Les gens ne seront plus obligés de se déplacer. »

Yves Fossey

PRODUITS LOCAUX

Les circuits courts ont le vent en poupe

La vente directe de produits frais est de plus en plus plébiscitée. Alors que les consommateurs privilégient la qualité, les agriculteurs installent des distributeurs automatiques afin de permettre aux habitants et autres curieux de faire leurs emplettes à tout moment.

Accessible, pratique... Ce système cartonne. De plus en plus d'appareils fleurissent sur le bord des routes. C'est le cas par exemple à la ferme du Clos d'Ancoigny, située à Saint-Nom-la-Bretèche en bordure de la D 74 qui propose ce service depuis dix ans. « *Nous avons installé des distributeurs automatiques afin de répondre aux besoins et aux attentes des clients* », explique Xavier Morize, l'exploitant.

Il a mis en place cet outil face à l'évolution du mode de vie des populations. Les nouveaux arrivants dans les zones rurales affectionnent les circuits courts et les produits de qualité. « *Comme certains villages sont dépourvus de boutiques, les habitants apprécient le système de vente directe sous la forme de distributeur automatique d'autant que les appareils sont accessibles sept jours sur sept et 24 heures sur 24* », détaille-t-il.

Son service fonctionne à plein régime. Les clients défilent en permanence dans l'abri en bois où sont installés les équipements remplis de produits fraîchement cueillis sous les serres de l'exploitation. Ils peuvent faire leur choix en un regard au travers des vitres : fruits et légumes de saison, paniers frais, soupes ou encore jus de pomme. « *Nous remplissons les casiers trois fois par jour, l'an dernier au plus fort de la crise sanitaire et du confinement c'était jusqu'à six fois par jour.* »

Du producteur au consommateur

L'utilisation est simple. Après avoir déterminé l'emplacement du produit, il suffit de taper le code du casier sur un écran et payer le montant inscrit sur un ticket pour ouvrir la porte avant de se servir. « *C'est pratique et c'est du producteur au consommateur* », souligne un client.



Le prix d'un panier frais de 4 à 5 kilos oscille autour de 15 à 20 € mais il est également possible d'acheter certains fruits ou légumes au kilo voire à l'unité pour les salades. La barquette de 500 grammes de fraises est à 6 €, les framboises à 3 € et le kilo de tomates à 2,80 €.

Et les chiffres de la fréquentation sont éloquentes. Selon l'exploitant, l'activité a été multipliée par trois au cours des dernières années. En 2019, il dénombrait environ 10 000 ouvertures de casiers sur l'année et en 2020 il en a comptabilisé 30 000.

Xavier Morize n'est pas le seul agriculteur des Yvelines à proposer une vente directe avec des distributeurs automatiques. Des agriculteurs de Poissy, Morainvilliers ou encore Montesson offrent également ce service.

Yves Fossey

Le Département des Yvelines est aux côtés des agriculteurs dans le but de maintenir l'activité, de développer la compétitivité des exploitations et de soutenir les plus vulnérables face aux aléas climatiques. Huit dispositifs ont été mis en place et chaque année plus de 800 000 € d'aides sont consacrés à ce secteur. Des financements sont par exemple accordés pour accompagner le changement vers des pratiques plus durables et la diversification des exploitations ou encore le projet de méthaniseur du Sud Yvelines. Des aides exceptionnelles ont également été versées l'an dernier en direction des agriculteurs touchés par la crise sanitaire.

Découvrez l'annuaire des producteurs yvelinois

► [HTTPS://PRODUCTEURS.YVELINES.FR/](https://producteurs.yvelines.fr/)

PATRIMOINE HISTORIQUE

Un héritage à protéger et valoriser

Les Yvelines regorgent de trésors historiques. Pour accompagner les communes dans la restauration de leur patrimoine, l'agence départementale IngénierY innove en proposant des carnets d'entretien.



Is sont les musées de la ruralité. La mémoire de la vie quotidienne des générations passées. Précieux legs qu'il faut protéger, les églises, les lavoirs, les châteaux, les objets d'art mais aussi les Monu-

« L'église reste un marqueur visuel, géographique, historique et affectif pour les habitants. Sans négliger la dimension touristique »

Cécile Garguelle.

ments aux morts racontent l'histoire d'un village, d'un territoire.

L'entretien nécessite des moyens

Pour que les maires puissent sauvegarder le patrimoine local, le Département des Yvelines propose depuis plus de vingt ans des aides à la restauration du patrimoine et plus récemment à l'entretien du patrimoine rural.

Ce dispositif s'est enrichi en 2018 d'un partenariat innovant en signant une convention unique en France, avec IngénierY et la Fondation de Sauvegarde de l'Art français. Son

objectif ? Mener des opérations de conservation préventives pour les édifices historiques grâce à la création de « carnets de santé » des bâtiments.

« Les communes confrontées à des arbitrages budgétaires tardent à engager les travaux nécessaires. Quand elles le font, la dégradation est déjà souvent très avancée donc les interventions lourdes et coûteuses. La véritable difficulté pour les communes, c'est d'arriver à prioriser les interventions », explique Cécile Garguelle, responsable du Pôle Sauvegarde et transmission des Patrimoines chez



LE PATRIMOINE EN CHIFFRES

500

édifices protégés au titre des Monuments historiques parmi lesquels la cathédrale de Versailles, les collégiales de Mantes-la-Jolie et Poissy, mais aussi de plus modestes édifices (églises rurales, écoles, hôtels de ville...)

2 400

œuvres protégées

6 000

édifices et objets non protégés

IngénieurY et Conservatrice déléguée des Antiquités et objets d'art. D'où la création de ces carnets de suivi d'entretien des édifices.

Au chevet de Saint-Brice à Cernay-la-Ville

Après d'importants travaux sur la couverture de l'église, la commune, qui a également souscrit

au carnet d'entretien, a pu engager la restauration des boiseries qui étaient très abîmées. « Les bois ont donc été traités et consolidés, les assemblages repris et renforcés, les ornements décoratifs complétés et les ajouts disgracieux et non originaux remplacés », détaille Cécile avec toute la passion qui l'anime. 📖📖

Plus d'une trentaine de carnets d'entretien ont été engagés, dont plus d'une quinzaine rien qu'en 2021. Si ce sont surtout les églises et chapelles qui sont concernées en premier lieu, les édifices civils n'en sont pas pour autant exclus.



LA STATUE « LA PATRIE EN DEUIL » RETROUVE SA PLACE

Cette statue de femme figurant la Patrie en deuil a été exécutée vers 1921 par Charles Barberis pour le Monument aux morts situé au sein du parc du château de Saint-Germain-en-Laye. « Sa restauration, subventionnée par le Département, redonnera à l'œuvre sa lisibilité et son intégrité et la statue sera replacée au sein de son monument d'origine dans le parc du château », explique Cécile Garguelle.





À l'occasion de ces restaurations réalisées par Julien et Éric, compagnons du devoir au sein des Ateliers de la Chapelle, ont été découverts, derrière les lambris, des vestiges de peinture murale. Les plus anciens fragments pourraient remonter à la fin du XIII^e siècle, alors que d'autres pourraient être du XVI^e siècle et du XVIII^e siècle. Trop altérées, leur restauration serait trop coûteuse pour un résultat sans doute décevant.

« Pour garder trace des fragments de peinture, qui deviendront invisibles aux yeux du public après la repose des boiseries, et pour expliquer la nature de ces découvertes, des panneaux d'information illustrés seront mis en place dans l'église. Une conférence pour les habitants pourrait aussi avoir lieu lors des prochaines journées du patrimoine. En tout état de cause, si ces fragments ne sont pas révélés au public, ils seront préservés et bien documentés pour les générations futures, comme cela doit être fait au regard de la déontologie en la matière. »

Sandrine Gayet



3 QUESTIONS À...

Cécile Garguelle, responsable chez IngénierY du Pôle Sauvegarde et transmission des Patrimoines et Conservatrice déléguée des Antiquités et objets d'art.

Dans quel état est le patrimoine dans les Yvelines ?

Forts de notre connaissance du territoire, nous pouvons dresser le constat que les édifices patrimoniaux yvelinois font l'objet d'une attention particulière et que de nombreux projets de restauration voient le jour. D'une part car l'aide financière que le Département apporte depuis plus de trente ans dans ce domaine permet d'accompagner les projets portés par les communes, et d'autre part car il existe dans notre département une véritable prise de conscience des enjeux économiques et touristiques que le patrimoine peut représenter. On peut donc en déduire que si l'ensemble des édifices yvelinois n'est pas forcément en bon état de conservation, il existe une réelle volonté de remédier à ce problème et de le restaurer.

Comment en prendre soin ?

Il faut encourager l'entretien régulier des édifices. C'est le meilleur moyen de les conserver et d'éviter

le péril, qui aboutit souvent à des pertes patrimoniales irréversibles.

Pour l'entretenir, le Département, via IngénierY, a créé les carnets de santé. Qu'en est-il ?

Le dispositif « Entretien du patrimoine rural » est un dispositif novateur et inédit en France. Proposé aux communes ou groupement de communes adhérentes à IngénierY, il repose sur la création, pour chaque édifice historique, d'un carnet de suivi d'entretien. Celui-ci est rédigé par un architecte du Patrimoine afin de permettre une programmation pluriannuelle des interventions préventives, nécessaires à la conservation des monuments. Ce dispositif apporte aux communes, en plus d'un soutien financier, une aide technique et juridique. À ce jour, plus d'une trentaine de carnets d'entretien ont déjà été mis en place. Les communes semblent conscientes de l'intérêt de cette démarche, qui commence à se faire connaître et qui aboutit maintenant à de nombreuses demandes.



VOS SORTIES À PRIX RÉDUITS !

À télécharger sur passmalin.fr





Multiplier les activités extrascolaires grâce au Pass+

Destiné aux jeunes Yvelinois et Hauts-séquanais de 11 à 18 ans, le Pass+ séduit de plus en plus de familles. Cette petite carte est un sésame qui permet de bénéficier d'offres et services.

80 € pour les activités sportives et culturelles, 100 € pour les boursiers. Jules, 13 ans, profite de son Pass+ pour pratiquer le handball : « C'est ma 8^e année de hand. J'ai découvert le Pass+ grâce à un encadré sur l'ENT (espace numérique de travail). » La mère de Jules n'a pas hésité à utiliser 60 € du portefeuille pour l'inscription de son fils : « Cela me réduit presque de moitié le coût du handball pour Jules. Ce n'est pas négligeable ! »

Quand le sport devient accessible

L'équitation, pratique sportive plutôt onéreuse, devient accessible pour certains jeunes comme Agathe : « On nous a parlé du Pass+ au collège et il y avait des affiches. J'en ai parlé à mes parents ensuite.



© M.C. Figato

LES MÉTIERS DE DEMAIN S'APPRENNENT AU COLLÈGE

Seine-et-Yvelines Numérique soutient l'action pédagogique en proposant des dispositifs innovants pour les collégiens. Quatre projets phares rythment l'année des élèves : Défibot propose cinq défis de programmation de robot sur un tapis d'évolution créé spécialement pour l'occasion. Imagine ton collège conduit les élèves à repenser l'aménagement d'un ou de deux espaces du collège en s'appuyant sur la modélisation en 3D. Sur les chemins de l'école permet aux élèves étrangers récemment scolarisés en France de travailler la langue écrite et orale en concevant un magazine interactif. Challenge Robotyc invite à concevoir et programmer un système collaboratif de robots trieurs de déchets.

En savoir plus sur :
► YVELINES-INFO.FR

Le Pass+ m'a permis de faire un stage d'équitation pendant les vacances d'hiver. » Du côté du centre équestre du Chesnay, l'adhésion au Pass+ est aussi une excellente nouvelle et permet de toucher un public plus large qui était parfois encore hésitant : « Nous sommes affiliés depuis la rentrée 2020. Le Pass+ est utilisable sur nos animations et stages : le succès est au rendez-vous ! »

Caroline a entendu parler du Pass+ au centre équestre directement : « C'est le club qui m'a dit que je pouvais bénéficier du Pass+ pour ma fille. Ces 80 € allègent considérablement l'addition et ça permet de faire des activités en plus, c'est top ! »

Les centres équestres n'ont pas vu leurs activités baisser en flèche, puisque même durant les confinements, pour le bien-être des chevaux, les cavaliers ont pu venir suivre leurs cours. Le Pass+ s'utilise également pour des activités culturelles : le théâtre, les arts plastiques, la médiathèque, le jardinage... Il y en a pour tous les jeunes selon leurs préférences ! Au total, de son entrée en 6^e à sa majorité, un jeune se voit ainsi offrir entre 560 € et 700 € (s'il est boursier).

**Vous aussi vous souhaitez bénéficier du Pass+
Rendez-vous sur :
► PASSPLUS.FR**

Chloé Bringuier

CONCOURS

Éloquence : trouver sa voix

Le 27 mai dernier avait lieu la finale du concours Éloquence organisé par le Département des Yvelines. Avant le jour J, nous avons pu échanger avec Chloé, Nolan et Killian.



S'exprimer. Voici une action qui n'est pas toujours aisée. Les cours à distance n'ont rien arrangé. Timidité, peur de se tromper ou d'être moqué : les raisons sont multiples. Et s'il était temps pour les adolescents de monter sur scène ?

En 2021, le Département des Yvelines a lancé son premier concours expérimental d'éloquence. Quatre collèges des Yvelines ont pris part à l'aventure avec enthousiasme... Mais aussi appréhension, comme en témoigne Chloé : « *Les professeurs nous rassurent mais je suis stressée.* » Killian est dans la même situation : « *Le temps avant le concours est faible, j'ai l'impression de ne pas être prêt.* »

L'association ImproActif a accompagné les élèves et leurs professeurs à travers des ateliers sur un thème commun : les valeurs républicaines. L'idée ? Mettre tout le monde à l'aise dans un premier temps. Puis ensuite apprendre les techniques d'un discours, débattre, argumenter, expliquer... Cela peut

paraître simple sur le papier... Mais la réalité est tout autre !

L'importance de l'oralité

« *Au début, j'étais très angoisée, mais les ateliers m'ont permis de prendre confiance en moi* », nous confie Chloé. C'est effectivement de confiance en soi qu'il s'agit. À un âge où l'on évolue à vitesse grand V, se trouver et savoir exprimer ses pensées semblent primordiaux.

Les ateliers de préparation sont également l'occasion de prendre la température. Pas toujours tendres entre eux, les collégiens ont la moquerie facile. Killian nous explique que durant les ateliers, les élèves ont appris à ne pas se soucier du regard des autres. Mais entre l'idée et sa mise en application... il y a un monde. Après un atelier, Killian a décidé de ne pas participer au concours : « *Il y avait des moqueries face à ceux qui parlaient et je ne me suis pas senti à l'aise. Je préfère garder le bénéfice des ateliers pour le brevet par exemple.* »

Ce concours et sa préparation permettent donc de mettre sur le

devant de la scène toute la complexité du discours mais surtout de l'oralité.

Si chaque classe est animée par l'envie de gagner, nul doute que cette expérience restera gravée dans leur mémoire et que les élèves mettront à profit cette riche expérience dans le cadre de leurs examens oraux... mais aussi de leurs accomplissements personnels.

Chloé Bringuier

Le 27 mai dernier, les collégiens yvelinois ont participé au concours Éloquence sur la scène du lycée international de Saint-Germain-en-Laye.

UN CONCOURS RÉUSSI

Après plusieurs heures de discours déclamés, le jury composé de Jean-Baptiste Chauvin, responsable d'ImproFrance, Jean-François Morant, avocat, et Mickael Sizine, journaliste au *Parisien*, a remis trois prix :

- Maysara Bahri, venue avec son collègue « Les Plaisances » de Mantes-la-Ville, a remporté le prix du meilleur Éloquent avec son texte « Peut-on vraiment être libre ? ».
- Loïc Digonnaux du collège Georges-Brassens de Saint-Arnoult-en-Yvelines, a remporté le trophée en duel pour « Égalité homme-femme, leurre ou réalité ».
- La classe de 4^e du collège Montaigne de Conflans-Sainte-Honorine est repartie avec le trophée de la classe finaliste.

COHABITATION ÉTUDIANT/SENIOR



« C'est une expérience formidable »

Juan, étudiant, a choisi de cohabiter avec une personne âgée. L'association Ensemble2Générationns l'a mis en relation avec Anne-Marie, 74 ans, chez qui il vit depuis deux ans. Pour tous les deux, c'est une expérience formidable. Une belle rencontre.

Juan a 22 ans. En arrivant de Colombie pour faire ses études dans le domaine du sport, il a choisi de vivre chez une personne âgée. « *L'aspect économique a bien sûr joué dans ce choix. Mais pas seulement. Je ne voulais pas être seul. La famille c'est important pour moi et je voulais expérimenter la vie à la française.* »

L'association Ensemble2Générationns l'a mis en contact avec Anne-Marie, 74 ans, qui vit seule à Montesson. Très active, cette ancienne prof d'allemand fait du bénévolat, aime sortir, voyager. Elle accueille des étudiants depuis quatre ans. Elle a cohabité successivement avec une étudiante tunisienne puis une Ukrainienne et maintenant Juan. « *Je suis enchantée de cette cohabitation intergénérationnelle. J'aime rencontrer des jeunes d'autres cultures. J'ai besoin de cette présence, c'est vital pour mon équilibre. J'ai besoin d'entendre le bruit de la clé dans la serrure... J'aime quand on se raconte avec simplicité notre journée...* ».

Cela fait déjà deux ans que Juan et Anne-Marie cohabitent. Ils s'entendent à merveille, regardent le JT de 20h ensemble, c'est leur petit rituel quotidien. « *Anne-Marie est incroyable. Très gentille, chaleureuse. Elle est devenue comme ma mamie.* »



« J'ai besoin d'entendre le bruit de la clé dans la serrure »

Avec le confinement, le binôme a dû s'adapter, ce qui n'a pas été toujours facile. « *On a fait pousser des plantes sur le balcon. On s'est retrouvés tous les jours à la même heure pour notre cours de langue : Juan m'a appris l'espagnol et moi l'allemand. Il m'a fait découvrir les nouvelles séries et moi les grands classiques du cinéma.* »

« *Sans oublier les séances de Qi Gong !* » rigole Juan.

Le jeune homme a un souhait pour son retour en Colombie. « *Y inviter Anne-Marie pour qu'elle rencontre ma famille et lui montrer mon pays.* »

Sandrine Gayet

« CE N'EST PAS L'HÔTEL »

L'association Ensemble2Générationns, soutenue par le Département des Yvelines, a accompagné plus de 3 000 étudiants. Elle propose trois formules de cohabitation : le logement gratuit en contrepartie d'une présence régulière le soir ; un logement à coût économique avec le partage de moments particuliers (lecture, aide informatique, sorties...) et le logement solidaire avec une veille passive.

« *Avant de se lancer, il faut que les jeunes qui s'interrogent sur la cohabitation avec une personne âgée, comprennent que l'on a des droits évidemment mais aussi des devoirs. Ce n'est pas un hôtel. On ne fait pas n'importe quoi. C'est aussi une question de respect mutuel* », conseille Juan.

► WWW.ENSEMBLE2GENERATIONS.FR

SOUTIEN

Charline Roger, une étudiante au grand cœur

Face à la détresse des étudiants, la jeune femme s'est investie en participant activement à la campagne d'aide alimentaire.



Le bus de l'épicerie solidaire de l'Université de Versailles Saint-Quentin (UVSQ), soutenu par le Département avec l'agence d'insertion Activity', a fait le tour des résidences étudiantes des Yvelines de la mi-mars à la fin juin pour distribuer des paniers alimentaires gratuits aux étudiants en situation précaire. Cette opération a été portée par l'association étudiante Interasso, membre du réseau Agorae, et de l'entreprise d'insertion Equalis.

Charline Roger, étudiante en première année de Master, mais surtout vice-présidente de l'association, était la cheville ouvrière de cette action d'urgence. Elle s'est beaucoup investie à la distribution des conserves, des pâtes, du riz ou encore

des flacons de shampoing et des produits de première nécessité. « Beaucoup d'étudiants sont en détresse psychologique et financière. J'ai ressenti le besoin de les aider. C'est dans mon tempérament. »

Priorité au loyer

La jeune femme, qui prépare un diplôme de maïeutique pour devenir sage-femme, évoque « une année scolaire extrêmement compliquée ». « Les étudiants ont suivi leurs cours à distance, nous n'avons pas de lien social et pas de petits boulots. »

C'est surtout la situation financière qui est fragilisée. Privés de ressources, les étudiants peinent à s'en sortir. Si la priorité est de régler leur loyer oscillant de 450 à 600 €, il n'est pas évident pour eux de



payer leurs charges. Certains perçoivent une allocation logement mais il faut aussi régler l'électricité et l'abonnement internet. « Beaucoup s'en sortent grâce à l'aide de leurs proches. Des étudiants sautent des repas. D'autres ont recours aux associations caritatives, souligne Charline. Il y en a qui baissent les bras. Au fond du gouffre, ils arrêtent leurs études. »

Plusieurs autres dispositifs ont été lancés par le Département : des repas gratuits au Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous), des jobs d'agents de convivialité en direction des personnes isolées, des contrats à temps partiel au bénéfice des Restos du cœur et de la Croix-Rouge ou de soutien scolaire auprès des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Dix ont été embauchés aux Restos du Cœur, 12 à la Croix-Rouge et 60 vont être recrutés pour assurer le soutien scolaire des enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) à partir de septembre.

Yves Fossey

ACTUS SOLIDARITÉ**• UN SERVICES ITINÉRANT POUR L'EMPLOI À L'AUTOMNE**

Le Département lance un nouveau bus pour aller au plus près des Yvelinois en zones rurales, péri-urbaines et dans les quartiers prioritaires : un Bus Job Insertion, qui aura vocation à permettre aux habitants des territoires ruraux et semi-ruraux, un meilleur accès à l'emploi et à un accompagnement au numérique.

• DONNEZ VOTRE AVIS SUR VOTRE CADRE DE VILLE !

Le Département des Yvelines, aux côtés de six communes, de la Caisse Nationale d'Assurance

Vielliesse (CNAV) et du Réseau Francophone Villes Amies des Aînés (RFVAA), s'est engagé dans une démarche participative afin de dresser un état des lieux de l'attractivité des territoires pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Cette démarche contribue à établir un diagnostic pour définir à terme des politiques locales adaptées et apporter des services, des informations et des équipements accessibles à tous. Seniors et aidants familiaux, vous êtes les premiers concernés, votre avis est indispensable.

Contact : vada78@yvelines.fr

E-TONOMY REVIENT POUR UNE 5^E ÉDITION

Le salon de ceux qui font émerger des solutions innovantes dédiées au handicap et au grand âge se tiendra début octobre au Campus des Mureaux mais également en ligne. Cette année, trois thématiques sont à l'honneur : l'aménagement du territoire, l'aménagement de l'habitat et la politique autonomie avec la création d'une agence interdépartementale dédiée à l'autonomie.

Informations et inscriptions sur e-tonomy.fr



QUARTIERS D'ÉTÉ

yvelines-infos.fr

Les Yvelines réinventent les vacances

En 2020, plus de 60 000 jeunes ont bénéficié d'actions ludo-éducatives de proximité, de sorties culture nature sports et des vacances apprenantes pilotées par le Département. Cette année, plein de nouveautés !

L'été, on s'amuse. Mais on en profite aussi pour apprendre, pour découvrir un lieu, un sport, un art. Pour la jeunesse yvelinoise défavorisée qui ne part pas en vacances, le Département des Yvelines a concocté avec ses partenaires un programme passionnant. Encadrés par l'UCPA, l'Union nationale des centres sportifs de plein air, des jeunes vont camper à l'île de Loisirs de Moisson (pour les 13-16 ans) alors que les plus petits sont accueillis au centre de vacances de Magnanville et à la Bergerie Nationale (les 6-12 ans).

Nouveautés estivales

Visites de sites culturels et patrimoniaux, découvertes d'espaces naturels, activités sportives (pentathlon, boxe, hockey sur gazon)... plus de 40 sorties sont proposées aux jeunes de 6 à 18 ans issus des quartiers prioritaires ainsi qu'aux enfants confiés aux services de l'ASE. L'accès aux sites et le transport sont pris en charge par le Département.

Ces sorties sont organisées du 7 juillet au 27 août 2021, dans la limite des places disponibles et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Le programme s'est étoffé avec des découvertes exclusives du patrimoine industriel des Yvelines. Cette année, ils découvrent comment se fabriquent les instruments à vent aux ateliers Buffet Crampon, célèbres dans le monde pour ses clarinettes. Et s'ils veulent savoir à quoi ressembleront les fusées ou les voitures du futur, la visite de ArianeGroup, Vedecom et Stellantis-PSA leur donnera des réponses.

L'agriculture raisonnée va aussi intéresser les jeunes grâce aux nouveaux partenaires comme la ferme ouverte de Nature & Découvertes, et à de nouvelles activités à l'instar de la permaculture (culture dans le respect de la biodiversité), proposée au Potager du Roi ou à la Ferme de la Cure... Des domaines passionnants, peu connus, qui pourraient créer chez eux de nouvelles vocations !

Sandrine Gayet

LES TRAVAUX ROUTIERS DE L'ÉTÉ

7 Limay

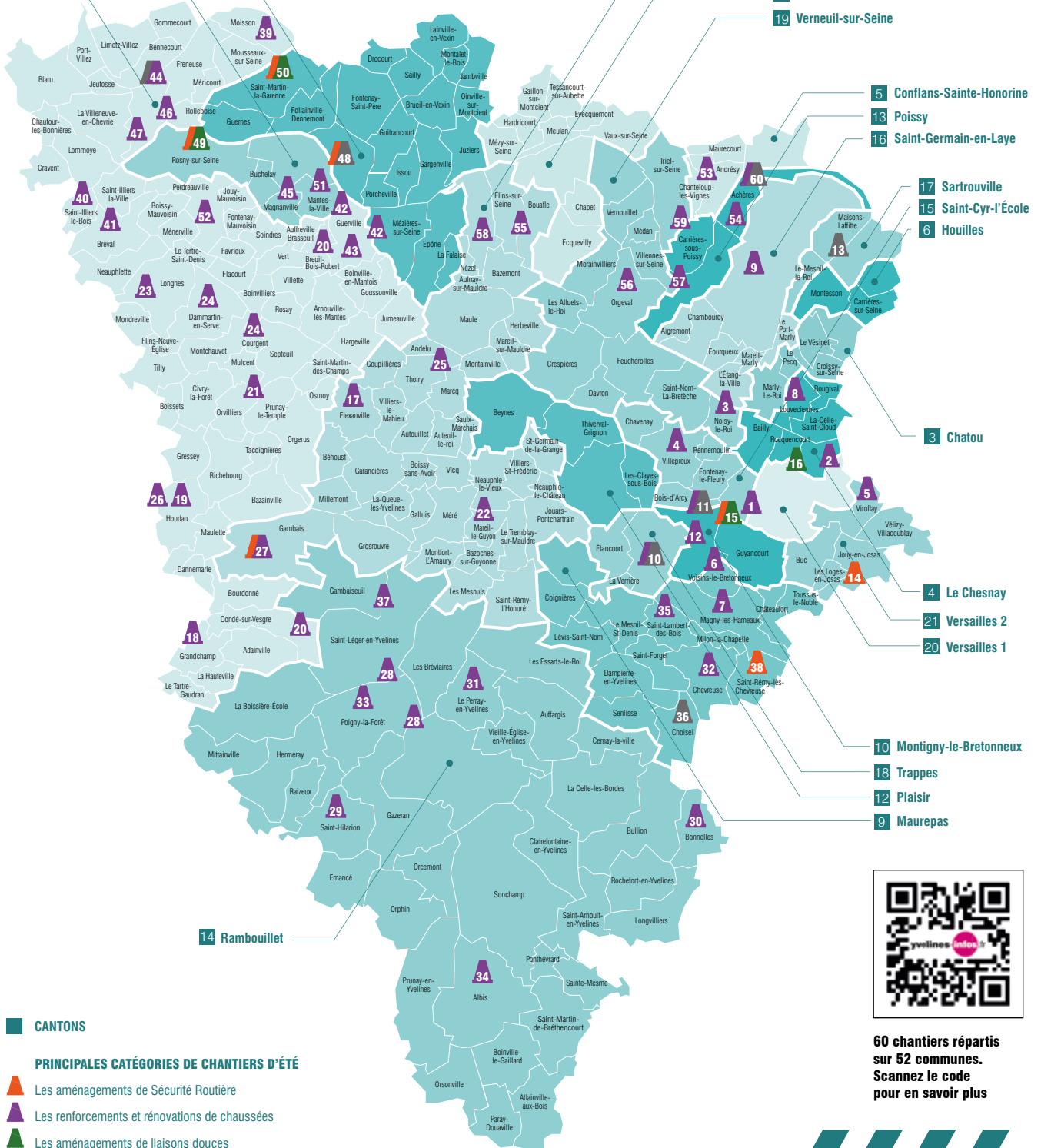
8 Mantes-la-Jolie

2 Bonnières-sur-Seine

1 Aubergenville

11 Les Mureaux

19 Verneuil-sur-Seine



MOBILITÉ DOUCE

Comment crée-t-on une voie cyclable ?

Fruit d'une importante réflexion, la construction de voies cyclables sur les routes des Yvelines se développe. Notamment grâce au plan vélo du Département qui investit continuellement pour développer la pratique du vélo.

« **A**vant, ici, il n'y avait que des camions stationnés le long de la route. Pour éviter ça, la municipalité avait mis des gros plots en béton. » Avant de lancer les travaux d'une piste cyclable en entrée de ville à Méré,



Hervé Rivoalen, responsable des travaux d'aménagements cyclables au Département des Yvelines, se rappelle l'ancien aspect du site. Aujourd'hui, une voie cyclable longe la RD 912, bordée de coquelicots et de fleurs des champs. Bien que la nationale 12 passe à proximité, cette voie qui mène à la gare est aujourd'hui sécurisée pour tous les modes de transport.

Cette voie cyclable est le fruit d'une concertation entre la Ville et le Département. « Avant de créer la piste, il y a tout d'abord eu une phase d'études et de relevés topographiques et de géométrie de voie », confie-t-il. C'est grâce à ces données que le projet peut voir le jour. Long de 1,6 km, il alterne une piste cyclable (voie séparée de la chaussée), et une bande cyclable (zone peinte qui délimite la voie cyclable). Pour déterminer quels aménagements sont réalisables, deux critères sont primordiaux : « la sécurité et les contraintes environnementales », précise Marie-Laure Coste-Fagart, chef du Service Territorial Yvelines Rural de l'entretien et de l'Exploitation des Voiries. Le long de l'ancienne RN 12, il est évidemment proscrit de déraciner les platanes. Il faut donc adapter les équipements. Pour le reste, la voie cyclable se conçoit exactement

TROIS ITINÉRAIRES TOURISTIQUES À VÉLO

Trois itinéraires touristiques à vélo passent par les Yvelines. Pionnier en Île-de-France, la Véloscénie relie Paris et le Mont-Saint-Michel sur 450 km en traversant le Sud Yvelines de Versailles à Rambouillet. Au nord, la Seine à Vélo épouse les contours de la Seine sur près de 83 km et prolonge son itinéraire jusqu' au littoral de la Manche. Dernier itinéraire, l'avenue verte Paris Londres réunit, elle, les deux capitales en passant par les Yvelines sur 25 km entre Chatou et Conflans-Sainte-Honorine.

comme une route classique. « Rien ne diffère, ajoute même Hervé Rivoalen, il y a le terrassement, l'assainissement, la chaussée et la signalétique. »

Bâtir des voies de manière réfléchie

La piste cyclable de Méré n'a pas été construite au hasard. Le projet global d'un montant de 746 500 € permet de compléter un maillage qui relie la gare SNCF avec les villes alentour. « Elle complète un réseau avec Monfort-l'Amaury. Et à terme, un projet de maillage cyclable autour de toutes les gares qui reliera prochainement Saint-Quentin et Houdan », précise Hervé Rivoalen.

LES PRINCIPAUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES



BANDE CYCLABLE

Voie exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois-roues sur une chaussée à plusieurs voies.



PISTE CYCLABLE

Chaussée exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois-roues.



COULOIR MIXTE

Voie réservée aux bus et ouverte aux cycles.



Au total, il existe près de 1 000 km de voies cyclables sur tout le territoire, dont près d'un tiers le long des routes départementales. À l'horizon 2027, le plan vélo ambitieux de passer à 1 600 km. « *Le Département prévoit d'ores et déjà une première enveloppe de 25 M€ pour la réalisation des aménagements cyclables prêts à être lancés* », précise d'ailleurs la direction des mobilités du Département. Une enveloppe conséquente qui répond aux besoins. Le prix d'une piste cyclable longeant une départementale comme la RD 195 à Magny-les-Hameaux représente un coût moyen d'environ 500 000 € par kilomètre. Une somme qui ne comprend aucune acquisition foncière.

Les priorités de ce plan vélo sont déjà définies. L'achèvement de la Seine à Vélo finalisera le réseau des véloroutes. Pour les trajets du quotidien, le Département s'engage à collaborer sur la réalisation du RER Vélo et la continuité des axes structurants. Des pistes cyclables seront concentrées dans un rayon de 3 km pour les collèges et de 5 km pour les gares. Les sites olympiques de 2024 sont eux aussi concernés. Mais le Département accompagne avant tout les communes et leurs intercommunalités en subventionnant leurs projets de plan vélo. Il est aussi financeur de nombreux franchissements de Seine comme la passerelle de Mantes-la-Jolie et la passerelle de Poissy, ou au-

dessus d'axes routiers importants. Ce fut le cas récemment à Plaisir avec les travaux d'aménagement de la RD 30 et l'installation de la passerelle du Bois de la Cranne.

Auparavant bétonnée, l'entrée de ville de Méré laisse la place à toutes les mobilités et à la verdure.

Nicolas Théodet



DOUBLE SENS

Voie à double sens dont un sens est exclusivement réservé à la circulation des cycles.



VOIE VERTE

Route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers.



JOP 2024

La Colline se prépare pour des Jeux au sommet

Sélectionnée comme site olympique pour les Jeux de Paris 2024, la Colline d'Élancourt va profiter de nombreux changements.

Conçue dans les années 70, la colline d'Élancourt structure aujourd'hui le paysage des Yvelines. Son histoire récente est en passe de connaître un nouveau chapitre, celui des Jeux olympiques et paralympiques 2024. Pour accueillir un tel événement, de nouveaux changements sont nécessaires. Le projet est simple : concevoir un site capable d'accueillir des épreuves de VTT de haut niveau tout en garantissant l'équilibre naturel du site : « *L'héritage et l'aménagement durable de la colline d'Élancourt ont guidé l'implication du Département des Yvelines. Avec notre opérateur public interdépartemental Seine et Yvelines Environnement – ex Biodif –, nous mobilisons les moyens nécessaires à la préservation et au développement de la biodiversité sur ce site. Les athlètes, mais aussi l'ensemble des sportifs et des habitants bénéficieront d'un*

La colline est aujourd'hui entretenue et utilisée par le VCESQY Team Voussert, le club d'Élancourt.

environnement unique en Île-de-France, au-delà des Jeux de Paris 2024 », détaille Pierre Bédier, président du Département des Yvelines.

Aujourd'hui, 380 espèces animales et végétales ont élu domicile sur les hauteurs. Mais la prolifération de plantes invasives telles que la renouée du Japon ou le robinier faux-acacia étouffent la biodiversité sous un couvert arboré néfaste. Les changements prévus permettront surtout de sauver cette biodiversité par l'ouverture du site en des zones de prairie et de lisières arbustives. Pour recréer ces ouvertures, des abattages d'arbres seront inévitables. Toutefois, les boisements âgés de plus de 30 ans seront évités

au maximum. Le programme prévoit aussi de nombreuses plantations. Ils ont pour objectif de maintenir la performance environnementale.

« Nous sommes fiers d'avoir contribué au choix des épreuves de VTT pour les JO 2024 »

« *Le site de la colline d'Élancourt illustre l'impact positif des Jeux sur un territoire et pour ses habitants. Ils constituent un catalyseur qui permet l'investissement des collectivités et contribuent ainsi à accélérer le processus de régénération écologique d'un site »,* analyse Tony Estanguet, ancien médaillé d'or et Président de Paris 2024. Actuellement occupée par les vététistes, la colline est le terrain de jeu du club local du VCESQY Team Voussert. « *Nous sommes fiers d'avoir contribué au choix des épreuves de VTT pour les JO 2024 »,* explique Thierry Fabre, président du club. Depuis vingt-quatre ans, les bénévoles du club sont impliqués dans la préservation du site. « *Nous avons créé la totalité des chemins utilisés aujourd'hui par les vététistes et promeneurs. Depuis nous avons organisé 39 compétitions de VTT dont 24 éditions de la Revancharde, course au profit des orphelins des Sapeurs-Pompiers de France »,* précise-t-il. Ces chemins seront d'ailleurs utilisés à 95 % pour la compétition. Les organisateurs souhaitent préserver au maximum l'aspect actuel du site.

Nicolas Théodet

BIODIF, 1^{ER} OPÉRATEUR DE COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE

En 2018, les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ont créé Biodif pour intervenir auprès des collectivités et des maîtres d'ouvrage publics et privés afin de réduire les impacts des aménageurs franciliens sur les espaces naturels. En clair : l'opérateur propose une offre de compensation environnementale sur des projets tels que la construction des routes départementales ou d'Eole...



© VCESQY

ESPACES NATURELS DÉPARTEMENTAUX

Des sites sensibles à partager et à protéger
en adoptant de bonnes pratiques.



PIÉTONS, CYCLISTES ET CAVALIERS, RESTONS SUR LES CHEMINS.

Favorisons la biodiversité: n'entrons pas sur les chantiers forestiers, ne touchons pas aux arbres et aux bois morts.

GARDONS NOS CHIENS SOUS CONTRÔLE.

Veillons à ce qu'ils ne pénètrent pas dans les parcelles forestières: ils peuvent mettre en péril la faune sauvage, notamment au printemps, période de naissance et de nidification.



SOYONS PRUDENTS LES JOURS DE CHASSE.

Respectons la signalétique. Ne pénétrons pas dans les zones de chasse. Le calendrier est disponible auprès des communes concernées ou auprès du Département.



RESPECTONS LA FLORE ET LA FAUNE SAUVAGE.

N'approchons pas les animaux, ne les nourrissons pas. Pour préserver la biodiversité, limitons nos cueillettes, ne ramassons pas les espèces protégées. N'allumons aucun feu et ne campons pas.



REMPORTONS NOS DÉCHETS.

Parce qu'elles attirent les animaux et ne permettent pas une bonne gestion des déchets, les poubelles ont été retirées des forêts départementales. Il appartient aux usagers de remporter leurs déchets et de les trier.



LAISSONS NOS VÉHICULES À MOTEUR AU PARKING.

Les véhicules à moteur causent des nuisances dans les espaces naturels. Seuls les véhicules autorisés et de secours peuvent y circuler.

Le Département des Yvelines gère 2800 hectares d'espaces naturels sensibles, véritables réservoirs de biodiversité. Profitez de ces lieux dans le respect de l'environnement et des besoins de chacun.

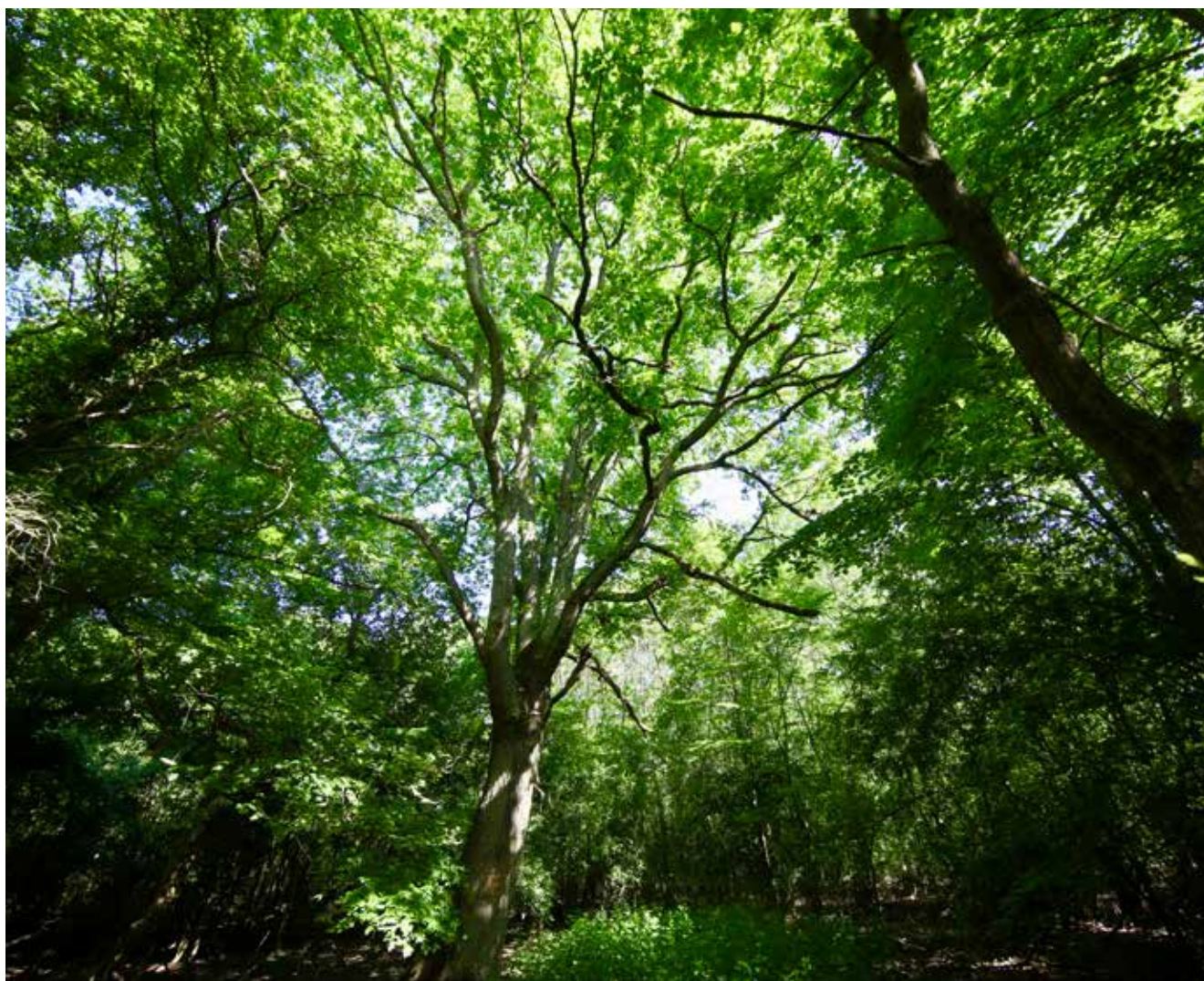
Téléchargez le guide des bonnes pratiques dans les espaces naturels départementaux sur yvelines.fr/ens



Yvelines
Le Département

yvelines.fr





NATURE

Des témoins silencieux de l'histoire des Yvelines

Is sont des bijoux cachés au milieu des étendues de feuillages vert émeraude. Dans les forêts, les arbres remarquables dominent par leur majesté. Reconnus pour leur rareté, leur dimension ou leur histoire, ils sont à la fois un témoin historique du passé des Yvelines et un véritable répertoire de la biodiversité. Il en existe plusieurs dizaines dans les forêts départementales.

Des arbres précieux pour la forêt

Chacun d'entre eux est protégé. « *La présence d'un seul arbre remarquable peut avoir un impact sur tout l'environnement. Il faut non seulement prendre en considération l'arbre, mais aussi tout ce qui se passe autour de lui* », explique Jean-Michel Portier, forestier au Département des Yvelines.

S'ils sont marqués d'un triangle et d'un point couleur chamois et référencés sur un GPS spécifique, c'est avant tout pour sauvegarder leur environnement des éventuels travaux menés dans leur forêt. « *Ce sont des arbres fragiles malgré leur âge. Ils sont habitués à un écosystème, à un certain niveau de lumière et d'ombrage. Le modifier, c'est mettre l'arbre en danger* », explique le forestier.

Cette fragilité est d'ailleurs au centre de toutes les attentions. Tous ne sont pas accessibles au public par mesure de protection. Du fait de leur âge et de leurs dimensions, ces arbres sont très riches en biodiversité et accueillent de nombreuses espèces. Insectes, oiseaux, rongeurs y ont élu domicile. Ces derniers participent ainsi à pérenniser le bon équilibre de nos forêts.

Trois arbres remarquables des Yvelines

Le chêne de Sainte-Apolline

Au centre d'un îlot de sénescence (zone forestière laissée en vieillissement naturel), un chêne sessile imposant se dresse au cœur de la forêt de Sainte-Apolline à Plaisir. Vieux de 350 ans, il fut planté par le propriétaire des lieux, le Comte de Ponchartrain, alors ministre de la Marine de Louis XIV, pour faire du bois pour la marine de guerre. Il n'en reste que trois aujourd'hui et celui-ci est sans aucun doute le plus majestueux. Une vigueur qu'il tient peut-être de sa légende. En effet, celle-ci raconte qu'il fut planté sur le cimetière des moines du XIII^e siècle de l'abbaye de Sainte-Apolline, aujourd'hui disparue.



Les châtaigniers de Bonnelles

Presque en bordure de la rue de Villevert dans la commune de Bonnelles, ils sont les traces d'un ancien verger tricentenaire. Si leur taille est aujourd'hui imposante, ils ne sont plus que six à vivre au milieu d'une forêt beaucoup plus jeune. Leur histoire commence par un mariage. Le seigneur de Bullion donne sa fille en épousailles au duc d'Uzès au XVIII^e siècle. Ce dernier fait alors venir ses jardiniers. Ils plantent un verger de châtaigniers pour récolter et revendre de la châtaigne. Aujourd'hui encore, ces arbres produisent des fruits de qualité que chacun peut venir ramasser dans le respect des règles de la forêt.



L'allée majestueuse de Méridon

Ils matérialisent une frontière. Les 11 chênes de la forêt de Méridon sont symboliques de ce boisement. Autrefois propriété du château éponyme, cette forêt située sur la commune de Chevreuse trouvait ses limites aux abords de ces arbres. Onze chênes le long d'une allée, tous âgés d'environ 200 ans, s'étalent en bordure d'un champ de colza. Classés, ils sont actuellement en danger. Le réchauffement climatique et leur position en bordure de boisement les rendent vulnérables. Étant classés arbres remarquables, les équipes du Département vont pouvoir intervenir pour entretenir leur environnement et les protéger.



Flashez le code pour partir à la découverte des arbres remarquables de nos forêts

Nicolas Théodet

BONS PLANS

Sortez plus et dépensez moins avec le Pass Malin

L'été 2021 est déjà bien entamé mais il n'est jamais trop tard pour profiter des richesses de l'Ouest parisien. Le Pass Malin vous offre 15 % de réduction minimum sur les entrées ou les billets de plus de 80 sites yvelinois et alto-séquanais. Le dispositif permet de bénéficier de réductions dans la limite de 5 personnes maximum.

Le musée du Jouet à Poissy

Retournez en enfance le temps d'une visite au musée ! L'histoire du jouet n'aura plus aucun secret pour vous, puisque plus de 600 objets y sont présentés. Jeux de construction, Meccano, Barbie, trains à vapeur... Une visite qui amusera les plus jeunes et qui rendra les plus grands un brin nostalgique.

► De 4 à 6 €



© MC Rigato

Le musée de l'Hôtel-Dieu à Mantes-la-Jolie

Avez-vous déjà visité le musée de l'Hôtel-Dieu à Mantes-la-Jolie ? Situé non loin de la célèbre collégiale, il renferme la plus grande collection d'œuvres signées Maximilien Luce. Un peintre postimpressionniste qui a glissé dans ses tableaux sa vision de la vie dans le nord des Yvelines. Des visites commentées sont également proposées. À ne pas manquer !

► 4,30 €

**Le Donjon de Houdan**

Après des années de travaux, le Donjon de Houdan a enfin rouvert ses portes l'an passé. Cet édifice construit au début du XIII^e siècle et classé au titre des Monuments historiques n'attend que vous. Si vous vous sentez de gravir les 250 marches, vous pourrez accéder à la terrasse panoramique offrant une vue à 360° sur la ville. Plutôt tentant, non ?

► De 1,50 à 3 €





Le Désert de Retz à Chambourcy

Construit à la fin du XVIII^e siècle, le Désert de Retz est un lieu intime et chargé d'Histoire. Situé à Chambourcy, ce jardin anglo-chinois saura vous charmer par sa singularité. Pourquoi « désert » ? C'est un terme employé pour désigner un endroit retiré dans un enclos qui le tient à l'écart du monde. Aujourd'hui, le Désert de Retz est l'un des rares spécimens non pas intacts, mais proches de leur conception d'origine.

► De 5 à 8 €

La Bergerie Nationale à Rambouillet

Cap au sud des Yvelines, à Rambouillet plus exactement. C'est en 1786 que Louis XVI décide de créer la Bergerie Nationale dans le but d'améliorer la production lainière et l'agriculture du pays. En 2021, vous pouvez toujours visiter la bergerie qui met l'accent sur le développement durable. Un parcours ludique et créatif... Et historique !

► De 4 à 6 €



L'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines

Voile, kayak, équitation, ferme pédagogique, réserve naturelle... Tout ça au même endroit ? C'est sur l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines que ça se passe ! Sur plus de 600 hectares vous trouverez forcément une activité qui conviendra à tout le monde. L'occasion d'organiser une journée aux activités variées pour petits et grands.

► De 2 à 5 €

LES OFFRES FLASH, NOUVEAUTÉS 2021 :

Cette année, des offres flash affichant une remise commerciale de 15 % minimum sur le tarif grand public, sont proposées aux porteurs du PassMalin. Ces offres donnent accès à des événements mis en place par les partenaires du Pass Malin comme « les Grandes Eaux Musicales » du Château de Versailles, le « Chorus des enfants » à La Seine Musicale ou encore le « Festival des Lumières » de Thoiry. À découvrir aussi via ces offres : le Pass Malin aux Jardins. Il propose des visites guidées inédites spécialement créées pour l'été dans sept lieux remarquables de Versailles.



Téléchargez gratuitement votre pass sur :

► PASSMALIN.FR

Chloë Bringuier



SPORT ÉCORESPONSABLE

Vaucouleurs : un golf écolo et inclusif

Ce golf de Civry-la-Forêt est un modèle. Il est le premier en Europe à avoir signé la charte des Nations Unies « Sports for Climate Action ». Un engagement clé en faveur de la préservation de l'environnement.

Quand on arrive sur le splendide site du golf de La Vaucouleurs, on se sent à des milliers de kilomètres de la capitale qui n'est pourtant qu'à 1 heure de là. Tôt le matin, des biches flânent et un lièvre bondit au milieu du fairway avant de disparaître dans un sous-bois. Des moutons de race Ouessant grignotent l'herbe, pas du tout intimidés par les joueurs.

Gestion écoresponsable de l'eau

Ce golf s'est engagé dans une vraie démarche écologique. La manager, Véronique Briola, a emmené une équipe très motivée pour faire en sorte que le golf réduise de façon significative son empreinte carbone.

« Nous avons remplacé les produits phytosanitaires par des produits de bio-contrôle. On s'autoalimente en eau grâce aux bassins le long des parcours, on n'arrose plus les fairways en été », détaille Véronique Briola. Les tees (petits supports de balle) sont en bois et le club travaille à la création de balles biodégradables.

L'éco-pâturage est désormais utilisé pour que la tonte se fasse naturellement avec les moutons et des poneys plutôt qu'avec des machines.

Sur le parcours des Vallons, des arbres peu gourmands en eau ont été plantés. Sur l'autre, baptisé La Rivière, le paysagisme a été repensé dans le même souci environnemental tout en offrant aux joueurs challenges sportifs et promenade bucolique. Par endroits, des tas de bois ont été installés. « Ces rondins entassés servent d'habitat naturel à des petits rongeurs, des oiseaux, des papillons et des petites plantes », explique Véronique Briola.

Premier golf à signer la Charte « sports et climat »

Les Nations Unies ont créé la charte « Sports for Climate Action » qui engage les signataires à lutter contre le réchauffement climatique et à œuvrer pour le développement durable dans leur sport.

Le golf yvelinois de La Vaucouleurs est ainsi devenu le premier en Europe et le deuxième au monde (après Singapour) à signer.

« C'est une fierté d'être les premiers en Europe. Ça va dans la continuité de ce que nous mettons en œuvre depuis quelques années », sourit Véronique Briola.

Sandrine Gayet

LE GOLF DE LA VAUCOULEURS DÉMOCRATISE CE SPORT

Le golf est engagé auprès de la fondation Gwennaruz pour accueillir des jeunes Yvelinois défavorisés. Plus de 100 jeunes sont inscrits dans le programme annuel. Ils viennent de Chanteloup-les-Vignes, de Limay et de Rosny-sur-Seine. Ils passent plusieurs heures par semaine à prendre des cours gratuits et à découvrir les métiers associés au golf (jardinage, paysagisme, entretien technique...). « La fondation travaille avec des associations et les services jeunesse pour les quartiers prioritaires de villes. Elle leur permet de découvrir des sports auxquels ils n'auraient pas pu accéder. Certains se sont découverts une vraie vocation », explique Marie-Laure Vazard, responsable opérationnelle de la fondation.



MÉTIERS D'ART

Les fontainiers, chorégraphes des Grandes Eaux de Versailles

Les fontainiers d'art ont traversé trois siècles. Il en reste à peine dix en France. Ils sont les « invisibles » qui assurent la maintenance des réseaux d'eau dont une partie date encore de l'époque de Louis XIV. Leur métier marie savoir-faire ancestral et usage de technologies de pointe. Rencontre.

Ils sont les héritiers des Francine, qui furent de 1623 à 1784, intendants des fontaines royales. Les fontainiers d'art d'aujourd'hui se rencontrent uniquement au château de Versailles, aux domaines de Marly et de Saint-Cloud. « *Il n'existe aucune école ni formation spécifique*, regrette Jean-Luc Renard, fontainier d'art. *Tout s'acquiert sur le terrain, auprès des anciens. Il est difficile de recruter une nouvelle génération car le métier est peu connu.* »

« On passe le flambeau »

Jean-Luc est un « passeur de flambeau ». Il transmet son savoir-faire à des jeunes comme Maxime et Jean-Pierre. Passionnés par l'histoire des eaux du Château de Versailles, par l'ingéniosité du système hydraulique, ils souhaitent perpétuer le travail des ancêtres. Ces hommes de l'art veillent au bon fonctionnement des infrastructures. Ils assurent l'écoulement des eaux, l'entretien et la restauration des canalisations en plomb qui datent de Louis XIV. Chaque hiver, ils préparent la mise en sommeil des bassins et fontaines, le graissage des 80 vannes, avant leur réveil au printemps. Ils utilisent des techniques anciennes, comme la soudure à la louche utilisée au XVII^e siècle. « *Cette*



pratique est spécifique au château de Versailles. Elle consiste à chauffer l'étain à plus de 300 °C avant de le verser sur les canalisations à souder à l'aide d'une louche », détaille avec passion Maxime, l'un des jeunes fontainiers d'art.

D'où vient l'eau ?

Le cheminement de l'eau se fait toujours comme à l'époque de Louis XIV, avec la force gravitaire.

L'eau est entreposée dans des bassins en hauteur et rejoint progressivement le Grand Canal, en passant par des fontaines d'où elle jaillira grâce à cette même force gravitaire. Dans le même temps, des pompes modernes sont là pour « boucler

UNE AIDE D'URGENCE DE 15 M€ SUR TROIS ANS

Le Département a débloqué 15 millions d'euros pour aider le château de Versailles à entretenir son site exceptionnel : restauration des sculptures, des grilles, création du Campus des métiers d'art et du patrimoine, entretien de l'Opéra royal et des berges du Grand Canal, replantation dans son parc... La Grande Écurie du Roi, restaurée avec l'aide départementale, sera le site principal du Campus Versailles « Patrimoine et Artisanat d'excellence », qui sera consacré à la transmission, la culture, la création, le savoir et la valorisation des métiers.

la boucle » de ce circuit fermé : elles refoulent l'eau du Grand Canal vers le réservoir de Montbauron, d'où elle s'écoulera à nouveau progressivement.

Quand l'heure du spectacle des Grandes Eaux arrive, du Bosquet de la Salle de Bal jusqu'au Bassin de Neptune, les fontainiers, munis de clés lyre, vont exécuter le même geste : l'ouverture des vannes qui doit être synchro avec la musique. Une chorégraphie rodée depuis plus de 300 ans et dont la magie opère toujours.

Sandrine Gayet

Lire sur Yvelines-infos.fr :

► LA RIVIÈRE DU ROI-SOLEIL

55

fontaines et bassins

600

jeux d'eau

35 km

de canalisations

3 500 m³

consommés par heure pour les Grandes Eaux, en circuit fermé

SAVOIR-FAIRE

Ils font swinguer les Yvelines

Eole Factory Festival, soutenu par le Département et organisé par l'association Mantes Manufactory, met en lumière les fleurons de la manufacture d'instruments, implantés à Mantes-la-Ville depuis plus d'un siècle.



La programmation du festival, organisé avec le soutien de la Ville de Mantes-la-Jolie, de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et du Département des Yvelines, fait référence à Henri Selmer, le spécialiste du saxophone, et à Buffet Crampon, le fabricant de clarinettes, dont les entreprises sont installées l'une à côté de l'autre depuis plus d'un siècle.

Cette belle histoire d'amour est une aubaine pour le département. Numéro un mondial dans leur domaine, les deux sociétés assurent la promotion des Yvelines au niveau international. Et même au-delà. « *Le spationaute Thomas Pesquet a un Selmer avec lui dans la station spatiale internationale* », sourit Jérôme Selmer, le PDG de la manufacture de saxophone. L'entreprise s'est installée dans les Yvelines en 1919. Elle produit actuellement 12 000 saxophones

par an. De son côté, Buffet Crampon, installé en 1850 à Mantes-la-Ville, fabrique 20 000 clarinettes par an. 90 % des instruments des deux manufactures sont destinés à l'exportation.

L'excellence mise à l'honneur

« *Nous avons choisi de nous installer à Mantes-la-Ville en raison de la proximité de la Seine. Le bois d'ébène en provenance du Mozambique, utilisé pour les becs de nos instruments, transitait à l'époque par le port du Havre* », explique Jérôme Selmer, le PDG de la manufacture de saxophone.

Au total, les deux manufactures emploient environ 750 salariés. « *Ce sont des luthiers très qualifiés qui représentent un savoir-faire d'excellence* », insiste Isabelle Azra, du groupe Buffet Crampon.

L'an dernier, Selmer a perdu l'un de ses ambassadeurs. Manu Dibango, le musicien camerounais, qui a été emporté en mars 2020 par la Covid-19, passait de temps à autre dans les ateliers pour essayer des instruments. Jovial et chaleureux, il donnait des mini-concerts devant les salariés. Il avait même une salle à son nom. « *C'était un ami de la famille de longue date. C'était quelqu'un de généreux et il y avait un vrai attachement de sa part avec la marque. Il appréciait la signature acoustique de nos instruments* », se souvient Jérôme Selmer.

Yves Fossey

90 % des instruments fabriqués dans les deux manufactures yvelinoises sont exportés à l'international.

Eole Factory Festival,
L'événement compte 20 concerts
avec en tête d'affiche Thomas Dutronc
et le groupe antillais Kassav.
Du 10 au 12 septembre 2021,
l'île l'Aumône à Mantes-la-Jolie
www.eolefactoryfestival.com

ANNIVERSAIRE

10 bougies pour **Les Yvelines font leur cinéma**

10 ans ça se fête ! Cette année le Département, qui célèbre le dixième anniversaire de son événement « Les Yvelines font leur cinéma », entend frapper un grand coup. Jouer le premier rôle même. Le rendez-vous promet d'être encore plus festif.

Privés pendant de longs mois de cinéma, les Yvelinois vont se régaler. Comédies, films cultes, aventures..., des projections gratuites vont avoir lieu en plein air, sous les étoiles, dans 45 villes et villages où se sont déroulés des tournages. Tous les ingrédients seront réunis pour des soirées inoubliables.

Vous prendrez place dans les transats fuchsia installés devant un écran géant pour un moment de partage et de détente. En regardant le film, vous pourrez reconnaître différents lieux des Yvelines qui ont accueilli les comédiens et les réalisateurs.

De grands noms dans les Yvelines

Car le département est plus que jamais terre de cinéma tant les villes et les villages ont servi de décor pour des tournages. Des 259 communes du territoire, pas moins de 181 ont accueilli des réalisateurs, des acteurs et des

équipes techniques pour la réalisation de longs métrages.

Et les exemples sont nombreux ! *Les Tuche*, *Adieu les cons*, *Babysitting*, *Les Visiteurs*, *Itinéraire d'un enfant gâté* mais aussi la célèbre trilogie de *La 7^e Compagnie* et bien d'autres ont été réalisés dans les Yvelines.

Albert Dupontel, couronné aux César, mais aussi Guillaume Canet, Éric Toledano, Olivier Baroux et Claude Berri, pour ne citer qu'eux, ont posé leurs caméras chez nous. Ce n'est pas tout : de grands noms du Septième Art sont également associés aux Yvelines. Omar Sy a vécu à Trappes, Audrey Fleurot à Mantes-la-Jolie, Serge Gainsbourg au Mesnil-le-Roi, Bourvil à Montainville, Robert Lamoureux à Neauphle-le-Vieux, Jean Rochefort à Auffargis... Ces films et ces acteurs sont à redécouvrir à l'occasion de cette 10^e édition des Yvelines font leur cinéma organisée du 14 août au 10 septembre.

À vos agendas !

Yves Fossey



170

villes et villages participants



242

films projetés



60 000

spectateurs

Plus d'infos sur Facebook
@yvelinescinema

À DÉCOUVRIR

Le numéro spécial cinéma





D'autres photos sur Flickr 

De Montigny-le-Bretonneux à Tokyo en un tour de roue

Cet été, à seulement 20 ans, Florian Grengbo, pistard du Vélo Club Élancourt Saint-Quentin-en-Yvelines, va goûter à ses premiers Jeux olympiques...

Au Vélodrome National, transformé depuis quelques mois en centre de vaccination, le sport n'est plus qu'une image lointaine. Pourtant, sur l'anneau, un petit groupe de cyclistes laisse entendre un bruit sourd sur le parquet. Parmi eux, avec son maillot noir et bleu ciel du VCESQY Team Voussert, Florian Grengbo file à plus de 70 km/h. Sous le regard des badauds, il s'entraîne. Jeune pistard de 20 ans, il est l'avenir de l'équipe de France. Cet été, ce sera sa première participation aux Jeux olympiques, à Tokyo, le seul Yvelinois sélectionné dans cette discipline.

Avant l'échéance, les séances se durcissent. Mais pour lui, pas question de se plaindre. « *En janvier-février je n'étais pas favori pour la sélection. Mais j'y croyais, l'objectif était dans ma tête. C'était mon petit secret* », explique-t-il. Déterminé, le vélo est inscrit dans son ADN. « *À 5 ans, ma mère m'a inscrit en club à Bourg-en-Bresse* », se rappelle Florian. Issu d'une famille monoparentale modeste, son amour du sport et sa vie familiale lui forgent un caractère unique. « *J'ai appris qu'il fallait se battre, y aller avec les crocs pour trouver le meilleur* », confie-t-il. Dès ses 13 ans, ses performances en sprint l'amènent à la piste. Au sein de son club de l'Ain, il s'épanouit, prend du plaisir et découvre ce sport qui deviendra vite une vocation. « *Ce qui est énorme, ce sont les sensations de vitesse. On vit, en moins d'une minute, l'équivalent des 10 derniers kilomètres d'une course sur route* », analyse-t-il. Et c'est admiratif

de Grégory Baugé, Français médaillé aux Jeux olympiques de Londres en 2012, qu'il se lance pleinement sur l'anneau.

Un passage vers la haute performance

À 15 ans, le premier titre national confirme ses prédispositions. Puis rapidement, il remporte ses titres mondiaux chez les jeunes. Ses performances le font arriver en 2018 à Saint-Quentin-en-Yvelines, temple de la piste française. « *Là les choses changent. Je*

fais de la haute performance, plus simplement du vélo. J'étais toujours licencié dans mon club. Mais je suis arrivé au point où je devais passer une étape. En discutant avec Quentin Lafargue (champion du monde du kilomètre), j'ai intégré le pôle VCESQY

Florian Grengbo est le seul Yvelinois sélectionné pour Tokyo dans cette discipline

Team Voussert. Je m'y m'épanouis pleinement. Il y a une école de vélo, des adultes dans chaque discipline, et aussi une super section handisport... C'est très familial. C'est ce dont j'avais besoin », analyse Florian.

De là découle une sélection en Coupe du monde puis une première médaille en janvier 2020 à Milton au Canada, avant sa sélection olympique. Une consécration ? Non, une simple étape pour le coureur qui rêve de décrocher une médaille. Pour sa préférence entre 2021 et 2024 ? Sa réponse est simple : « *Les deux ! Une olympiade c'est un événement. On ne peut pas se rendre aux JO sans avoir envie de gagner* », conclut Florian Grengbo.

Nicolas Théodet



Carte postale du... **Tartre-Gaudran**

Direction l'ouest du département des Yvelines au Tartre-Gaudran, petit village de 36 habitants. Le Tartre-Gaudran est la commune la moins peuplée des Yvelines... Et même d'Île-de-France, en atteste sa mairie : la plus petite de la région, puisqu'elle ne comporte qu'une seule pièce. Le territoire y est rural à 98 % et se situe en lisière de la forêt de Rambouillet, entre 135 et 150 mètres d'altitude.

Un peu d'histoire

Petite commune ne signifie pas petite histoire pour autant ! En effet, si l'on remonte au XII^e siècle, Le Tartre-Gaudran était la propriété du seigneur Robert du Tertre, chanoine de la

« BONS BAISERS DES YVELINES »

Tout au long de la saison, nous vous faisons vivre l'Été yvelinois sur Yvelines-infos.fr. À travers plusieurs cartes postales, vous pourrez découvrir le département qui vous entoure sous un nouveau regard. Grandes villes ou petit village, peut-être que ces cartes vous inspireront pour vos prochaines promenades !

Cathédrale de Chartres, située à 40 km. Trois siècles durant, la famille conserve la seigneurie avant que le diocèse de Chartres ne la récupère au XVII^e siècle.

Faisons un bond jusqu'au XX^e siècle et arrêtons-nous sur un homme connu de tous... Ou presque ! Albert Uderzo, le père d'Astérix, possédait sa résidence principale dans la commune du Tartre-Gaudran et s'est investi dans l'identité de la ville, notamment en dessinant son blason. En 1993, l'artiste décide de faire un parallèle entre Le Tartre-Gaudran et Paris, cités que tout sépare. Sur le blason, largement inspiré de celui de la capitale, le sabot flottant remplace la nef. Si l'on s'attarde sur les devises : elles se répondent également. Tristement célèbre depuis les attentats de Paris en 2015, la devise parisienne est « Fluctuat nec mergitur » signifiant « Il est battu par les flots, mais ne sombre pas ». Celle du Tartre-Gaudran n'est pas loin : « Nec mergitur item » que l'on peut traduire par « Il ne coule pas non plus ». Ce clin d'œil montre que, même si tout nous sépare, il y a toujours un moyen de se rapprocher.

Chloë Bringuier

QUELQUES CHIFFRES

1162

Construction de l'église paroissiale

1832

Destruction de l'église, les offices ont maintenant lieu dans la ville voisine, La Hauteville

1993

Dessin du blason par Uderzo

0 %

C'est le taux de chômage au Tartre-Gaudran !

Que visite-t-on au Tartre-Gaudran ?

On admire la toute petite mairie

On se rend sur le lieu où était l'église du village et où l'on trouve aujourd'hui un calvaire dédié à saint Pancrace

RÉSEAUX SOCIAUX

Sélection

Le magazine départemental est distribué dans vos boîtes aux lettres quatre fois par an. Mais, vous pouvez nous retrouver tous les jours sur yvelines-infos.fr et sur les réseaux sociaux. Vous êtes toujours plus nombreux à suivre les comptes du Département des Yvelines. Chaque semaine, de nouveaux abonnés, de plus en plus de réactions et de commentaires, et nous vous en remercions !



Yvelines, le Département 12 avril

[J'AIME MON 78]

Un palmarès des villes de France où il fait bon vivre classe 25 communes des Yvelines parmi les 500 meilleures. L'étude dévoile aussi les attentes des Français pour la qualité de leurs villes. Notamment, la sécurité, les transports et la santé.



Les Yvelines @Les_Yvelines 13 avril

#Patrimoine Château européen Le Département suit de près la mise en vente du domaine de Grignon qui fait craindre le pire à certains. Ils redoutent une urbanisation du site suite au déménagement de la plus ancienne des écoles.



Pourquoi dit-on que les collèves sont énergivores ? L'établissement de Noémie va être reconstruit en bois. Elle s'interroge sur l'impact environnemental des collèves sur le territoire. Alors, pourquoi dit-on que les collèves sont énergivores ?



les_yvelines - le 5 juillet

#EcoTrail2021 5 heures 39 minutes et 43 secondes, c'est le temps qu'a mis le vainqueur du trail de 80 km lors de l'EcoTrail 2021. La course, partie de l'île de Loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, a sillonné les Yvelines avant de rejoindre Paris.

📍 Le parc du Château de Versailles a lui accueilli le départ du trail de 45 km remporté en 3h 14' 07".

🌿 Cet événement alliant sport et nature s'est tenu samedi 3 juillet en partenariat avec le Département des Yvelines.

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

yvelines-infos.fr



yvelines le département



les_yvelines

yvelines.fr



Les_Yvelines



YouTube YvelinesCG78

Sortir dans les Yvelines

Voici une sélection d'événements qui animent les Yvelines. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, les conditions d'accès et la programmation pourront être modifiées. Renseignez-vous avant chaque rendez-vous.

DU 6 AVRIL AU 6 SEPTEMBRE

PHOTOGRAPHIES NATURALISTES À LA MAISON DES INSECTES

La Maison des insectes à Carrières-sous-Poissy accueille le photographe naturaliste Sébastien Biet pour son exposition « Regard sur les espaces naturels sensibles yvelinois ». Forêts, mares et sous-bois : le photographe nous plonge dans ses promenades en pleine nature à la découverte de la faune.

► Entrée libre
www.sortir-yvelines.fr



DU 29 MAI AU 31 AOÛT

D'UN ARBRE À L'AUTRE...

L'association Hélium vous propose une exposition en plein air. Un parcours de flânerie artistique en forêt vous présentera plus de 50 artistes. Pour profiter de ce temps suspendu : rendez-vous à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

► Entrée libre
Helium-artistes.com



LE 5 SEPTEMBRE 2021

LA TREMBLAYSIENNE

L'Association des Riverains des Chemins et du Bourg organise La Tremblaysienne. Cette course à pied se tiendra le 5 septembre 2021 et aura pour but d'animer le village du Tremblay-sur-Mauldre. Pour cette troisième édition, deux courses pour les adultes seront au programme : 5 et 10 km. Les enfants ne sont pas oubliés puisqu'une course est également prévue autour du stade.

► www.course-organisation.fr/inscriptions

DU 1^{ER} MAI AU 3 OCTOBRE

LES LABYRINTHES À LA FERME DE GALLY

Rendez-vous à la ferme de Gally à Saint-Cyr-l'École pour une activité familiale ! Les mercredis, samedis et dimanches, allez-vous amuser dans les quatre labyrinthes avec de nouveaux parcours. Simples ou plus complexes, chaque labyrinthe a une thématique : légumes, tracteurs, illusions d'optique... Le premier arrivé a gagné ! De 6 à 7 €, 22 € le forfait famille.

► www.lesfermesdegally.com



DU 10 AU 12 SEPTEMBRE 2021

EOLE FACTORY FESTIVAL À MANTES-LA-JOLIE

L'association Mantes Manu-Factory est de retour et présente la troisième édition d'Eole Factory Festival. Les festivités se tiendront du 10 au 12 septembre

sur l'île Aumône à Mantes-la-Jolie. Le festival proposera plus de 20 concerts,



Retrouvez davantage d'événements sur
 ► **YVELINES-INFO.FR** rubrique agenda

Un village, un espace enfants, un salon de facteurs d'instruments. Kassav' et Debout sur le Zinc sont notamment au programme !

► De 25 à 62 €. www.eolefactoryfestival.com

DU 24 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE

FOIRE DE CHATOU

La Foire de Chatou d'automne (la plus importante foire à la brocante de France) fêtera sa 101^e édition ! Organisée par le Syndicat national du commerce et de l'antiquité, de l'occasion et des galeries d'art moderne et contemporain (Sncao-GA), cette foire réputée accueille quelque 500 marchands venus de toute la France. Rendez-vous de 10h à 19h sur l'île des Impressionnistes de Chatou. Navettes gratuites en petit train depuis la gare RER Rueil-Malmaison.

► Entrée : 7 €. Gratuite pour les moins de 15 ans. www.foiredechatou.com



COUP DE PROJECTEUR

DU 4 AU 25 SEPTEMBRE 2021

OPÉRA D'ÉTÉ

Du 4 au 25 septembre 2021, les soirées « Opéra d'été » reviennent dans les Yvelines tous les samedis de septembre ! Comme les années précédentes, des opéras du répertoire classique seront projetés sur grand écran, en plein air, aux quatre coins du département.

Les *Indes galantes*, *Le Barbier de Séville*, ou encore *Le Songe d'une nuit d'été* sont au programme. De Montesson à Boissy-sans-Avoir en passant par Orgeval, il y a forcément une séance faite pour vous !

► Entrée gratuite sans réservation.



LES 29 AOÛT ET 26 SEPTEMBRE

CLUEDO GÉANT À MARLY-LE-ROI



Qui n'a jamais joué au Cluedo ? L'office de tourisme Saint-Germain Boucle de Seine organise des énigmes géantes avec les comédiens de la troupe Artistes et Compagnie. Rendez-vous dans les ruelles anciennes du village royal de Marly-le-Roi pour résoudre « l'énigme de la chambre 23 ».

► De 20 à 30 € www.seine-saintgermain.fr

LES 18 ET 19 SEPTEMBRE 2021

FLEURS EN SEINE

Fleurs en Seine, la grande Fête des plantes de l'Ouest parisien, revient du 18 au 19 septembre 2021 avec une thématique vivace « L'univers des sauges ». Cette plante aux 900 espèces botaniques et aux mille vertus plaira aux visiteurs souhaitant créer un jardin facile, utile et fleuri. De nombreux ateliers et autres animations sont également au programme de ce week-end.

► Entrée gratuite fleurs-en-seine.fr



Le Conseil départemental

42 élus au service de tous les Yvelinois

1 CANTON D'AUBERGENVILLE



Pauline **WINOCOUR-LEFEVRE**
10^e Vice-présidente déléguée
à la Ruralité, à l'Agriculture,
à l'Alimentation et aux Circuits courts.
pwinoocour-lefevre@yvelines.fr



Laurent **RICHARD**
9^e Vice-président délégué
à la Santé
lrichard@yvelines.fr

2 CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE



Josette **JEAN**
jjean@yvelines.fr



Patrick **STEFANINI**
pstefanini@yvelines.fr

3 CANTON DE CHATOU



Stéphanie **THIEYRE**
sthieyre@yvelines.fr



Éric **DUMOULIN**
edumoulin@yvelines.fr

4 CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Catherine **ARENOU**
4^e Vice-présidente
déléguée à l'Insertion
et à la Rénovation urbaine
carenou@yvelines.fr



Laurent **BROSSE**
lbrosse@yvelines.fr

5 CANTON DE HOUILLES



Nicole **BRISTOL**
12^e Vice-présidente déléguée
à la Biodiversité, au Climat
et au Développement durable
nbristol@yvelines.fr



Julien **CHAMBON**
jchambon@yvelines.fr

6 CANTON DE LIMAY



Cécile **DUMOULIN**
6^e Vice-présidente
déléguée aux Collèges
et au Numérique scolaire
cdumoulin@yvelines.fr



Guy **MULLER**
gmuller@yvelines.fr

7 CANTON DE MANTES-LA-JOLIE



Nathalie **PEREIRA**
npereira@yvelines.fr



Pierre **BÉDIER**
Président
du Conseil départemental
pbedier@yvelines.fr

8 CANTON DE MAUREPAS



Alexandra **ROSETTI**
arosetti@yvelines.fr



Grégory **GARESTIER**
ggarestier@yvelines.fr

9 CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Laurence **BOULARAN**
lboularan@yvelines.fr



Lorrain **MERCKAERT**
lmerckaert@yvelines.fr

10 CANTON DE PLAISIR



Joséphine
KOLLMANNBERGER
8^e Vice-présidente déléguée
à la Culture et au Tourisme
jkollmannsberger@yvelines.fr



Bertrand **COQUARD**
bcoquard@yvelines.fr

11 CANTON DE POISSY



Suzanne **JAUNET**
sjaunet@yvelines.fr



Karl **OLIVE**
3^e Vice-président délégué
à la Communication
et au Porte-parolat
kolive@yvelines.fr

12 CANTON DE RAMBOUILLET



Clarisse **DEMONT**
cdemont@yvelines.fr



Geoffroy **BAX
de KEATING**
11^e Vice-président délégué
à la Protection de l'enfance
gbaxdekeating@yvelines.fr

13 CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Sonia **BRAU**
sbrau@yvelines.fr



Philippe **BENASSAYA**
pbenassaya@yvelines.fr

14 CANTON DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Gwendoline **DESFORGES**
gdesforges@yvelines.fr



Arnaud **PERICARD**
apericard@yvelines.fr

15 CANTON DE SARTROUVILLE



Ingrid **COUTANT**
icoutant@yvelines.fr



Pierre **FOND**
1^{er} Vice-président délégué
à l'Intercommunalité, à l'Europe
et à la Métropole de Paris.
pfond@yvelines.fr

**PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

► Vendredi 1^{er} octobre

► Vendredi 17 décembre

Numéros utiles

Conseil départemental
des Yvelines

► 01 39 07 78 78

► www.yvelines.fr/contact

TOUTES LES AIDES ET SERVICES :
www.78-92.fr

ALLÔ PMI* 01 30 836 100

ALLÔ SOLIDARITÉS*
01 30 836 836

ALLÔ PLANIFICATION FAMILIALE*
01 30 836 121

Informations personnes âgées /
personnes handicapées :

► autonomie78@yvelines.fr

et ALLÔ AUTONOMIE

0 801 801 100 *

ALERTE MALTRAITANCE

01 39 55 58 21

► Vous subissez, vous voyez,
vous doutez de possibles cas de
maltraitance sur des seniors ou
personnes en situation de handicap ?
Appelez du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

L'Agence Départementale
d'Information sur le Logement
des Yvelines :

► 01 39 50 84 72

Archives Départementales
des Yvelines :

► 01 61 37 36 30

Musée départemental Maurice-
Denis (réouverture le 18 septembre
2021) :

► 01 39 73 87 87

Service Archéologique
Interdépartemental
Yvelines - Hauts-de-Seine :

► 01 61 37 36 86

SOS MÉDECIN 01 39 58 58 58

URGENCES POMPIERS : 18

SAMU 15

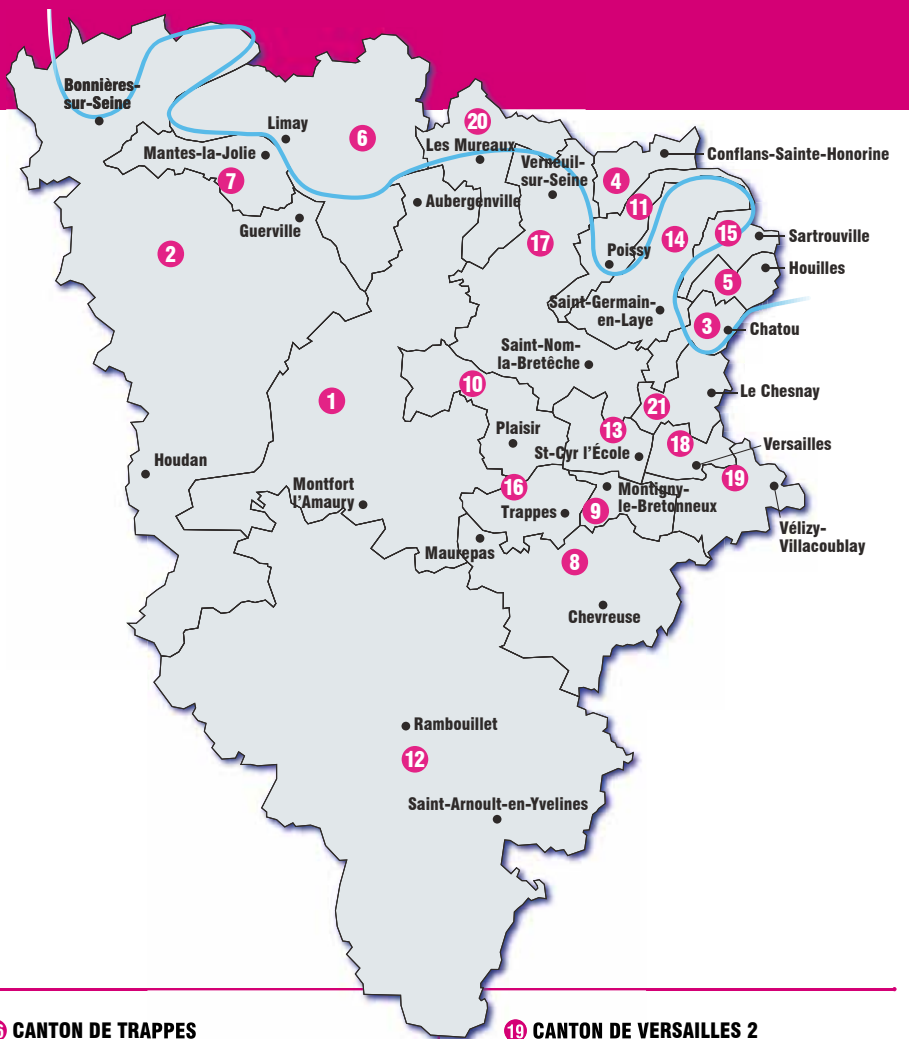
POLICE-SECOURS 17

ALLÔ ENFANCE EN DANGER 119

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION

0 800 005 696

* Prix d'un appel local



16 CANTON DE TRAPPES



Anne **CAPIAUX**
acapiaux@yvelines.fr



Nicolas **DAINVILLE**
7e Vice-président délégué
à l'Enseignement supérieur,
la Recherche, l'Industrie
et les Technologies
ndainville@yvelines.fr

17 CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE



Fabienne **DEVEZE**
fdeveze@yvelines.fr



Jean-François **RAYNAL**
jfraynal@yvelines.fr

18 CANTON DE VERSAILLES 1



Claire **CHAGNAUD-
FORAIN**
cchagnaudforain@yvelines.fr



Olivier **DE LA FAIRE**
odelafaire@yvelines.fr

19 CANTON DE VERSAILLES 2



Marie-Hélène **AUBERT**
2^e Vice-présidente déléguée
à l'Autonomie et à la
Coopération décentralisée
mhaubert@yvelines.fr



Olivier **LEBRUN**
olebrun@yvelines.fr

20 CANTON DES MUREAUX



Cécile **ZAMMIT-
POPESCU**
czammit-popescu@yvelines.fr



Marc **HERZ**
mherz@yvelines.fr

21 CANTON DE CHESNAY-ROQUENCOURT



Sylvie **D'ESTÈVE**
sdesteve@yvelines.fr



Richard **DELEPIERRE**
5^e Vice-président délégué
aux Mobilités et aux Transports
rdelpierre@yvelines.fr

LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA

DU 14 AOÛT AU 10 SEPTEMBRE

45 PROJECTIONS GRATUITES
ET EN PLEIN AIR
DANS 45 VILLES ET VILLAGES
DES YVELINES

10
ANS



[f@Yvelinescinema](#)
[yvelines-infos.fr](#)



Yvelines
Le Département

[yvelines.fr](#)

